

La justice et les "balances"

Ne cachons pas la joie qui nous a étreints le 25 avril vers 14h30, quand le président de la 17^e chambre correctionnelle, Jean-Yves Monfort, a prononcé la relaxe de l'auteur et l'éditeur de *Noir silence*, attaqués par les potentats Bongo, Sassou Nguesso et Déby !

120 ans après la création du délit d'« offense à chef d'État », le tribunal démontrait que l'extension de ce délit au bénéfice de dirigeants étrangers était incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme, car elle accorde aux plaignants des privilèges exorbitants¹. Bien sûr, cela dispensait le tribunal de juger de la validité du contenu de *Noir silence*. Mais relaxerait-il ceux qui traiteraient d'assassin Nelson Mandela, ou le roi des Belges ?

Les Africains présents prirent une part prépondérante dans l'ovation de la salle. D'autres ovations leur firent écho, à Brazzaville, dans quelques bus branchés sur RFI. Pour certains Africains interviewés par les radios parisiennes, ce coup d'arrêt à la censure ressemblait « à la chute du mur de Berlin ». Le propos serait excessif s'il n'exprimait un sentiment assez étonnant, que nous ont confié de moins expansifs : « ce jugement libère notre parole ». Un coin de droit dans l'étouffante barbarie...

La parole se libère même chez les auteurs, les complices ou les témoins des crimes franco-africains. Parfois les juges ont mis la pression nécessaire, parfois ça "balance" spontanément. Loïk Le Floch-Prigent explique comment « *le système Elf a été mis en place pour rendre l'hypothèse de financements politiques occultes, français ou étrangers, possible* ». Ce système opaque a été reconduit par tous les successeurs de De Gaulle, dont Mitterrand : il a refusé de « *perdre nos positions hégémoniques en Afrique* »... (voir *Ils ont dit*).

Un ancien des Services, Pierre-Henri Bunel, confirme l'existence d'une sorte de "garde présidentielle" élyséenne, le COS, et montre comment, sous Mitterrand, « *une opération dans l'opération* » Turquoise (1994) aurait permis, entre autres, d'exfiltrer certains des principaux responsables du génocide rwandais (voir *Lire*).

Paul Aussaresses, ex-chef du service Action (11^e Choc), expose comment ses "escadrons de la mort" ont systématiquement torturé et éliminé les "suspects" algériens durant la bataille d'Alger (1957)², avec l'assentiment des décideurs politiques (dont le ministre de la Justice François Mitterrand³). La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), soutient qu'il y avait « *plan concerté* », donc crime contre l'humanité (imprescriptible). Le parquet a refusé sa plainte.

Il a par contre décidé de faire appel contre le jugement de la 17^e chambre invalidant l'« offense à chef d'État étranger ». La ministre de la Justice Marylise Lebranchu est aussi d'avis qu'il faut préserver ce délit de convenance diplomatique, avatar du crime de lèse-majesté. Nous serons donc rejugés. Apparemment, nous représentons pour l'État français (et ses « *positions hégémoniques en Afrique* ») un trouble plus imminent que l'impunité du barbouze Aussaresses.

Plusieurs des généraux de la junte algérienne servaient encore dans l'armée française en 1957. Cette junte reproduit interminablement, contre son propre peuple, les méthodes d'Aussaresses. Khaled Nezzar, l'une de ses éminences, est venu en France faire la promotion d'un livre. Au nom d'Algériens torturés, William Bourdon et Antoine Comte (nos avocats) ont porté plainte contre Nezzar. Le parquet a suffisamment lanterné pour permettre l'exfiltration vers Alger, par avion spécial, de ce grand ami de la France (cf. *Salves* et *À fleur de presse*). La Justice peut encore glisser sur un parquet lustré.

1. Cette démonstration est reproduite à la fin de la retranscription intégrale du procès – *Noir procès*, Les arènes, mai 2001. *Noir silence* est paru en 2000 chez le même éditeur sous la signature de François-Xavier Verschave, au nom de l'association *Survie*.

2. Il a eu tout loisir, ensuite, d'adapter ses méthodes expéditives à l'Afrique noire néocolonisée.

3. Avec un tel cursus, on peut quand même s'étonner d'entendre, lors de la célébration du vingtième anniversaire de l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, une permanente de SOS Racisme afficher son mitterrandisme indéfectible (*Libération*, 11/05/2001).

Tourments algériens

Un régime dominé par les militaires, qui a érigé la torture en système et tire sur des foules exaspérées : en Algérie, on se croirait revenu plus de 40 ans en arrière. La simultanéité du scandale Aussaresses et de la répression en Kabylie a imposé ce *flash back*.

Les médias français – sauf quelques attardés genre Adler (voir *À fleur de presse*) – respectent de moins en moins l'omerta que leur suggéraient le volume de la corruption franco-algérienne et/ou les menaces terroristes d'Alger. Le gouvernement et le Parti socialiste se font moins silencieux. Éclate alors l'affaire Nezzar.

Ce général, l'un des parrains de la junte algérienne, venait à Paris recueillir son lot habituel de courtoiseries. Il ne s'attendait certes pas à ce que des victimes de la torture instituée osent porter plainte, par avocats interposés, le contraignant à une fuite honteuse – sous le couvert, quand même, des autorités françaises.

La France est pourtant signataire de la Convention internationale sur la torture, qui « *l'oblige à poursuivre et juger les auteurs présumés de tels faits* », ont rappelé les avocats des plaignants, Antoine Comte et William Bourdon.

Mais leur indignation a redoublé lorsqu'ils ont lu dans le quotidien algérois *Le Soir* les noms des trois Algériens plaignants (ils avaient insisté auprès des magistrats pour que ces identités soient tenues secrètes). Ces noms, précise *Le Soir*, ont été transmis à Alger par des « *gorges profondes françaises* » (*Le Canard enchaîné*, 09/05/2001). Autrement dit, des membres des Services français, solidaires de leurs collègues algériens. Tous descendants d'Aussaresses.

La plainte contre Nezzar a été déposée le 25 avril, le jour même où un tribunal français démontrait l'iniquité du délit d'« offense à chef d'État étranger ». Le parquet a fait appel. Le gouvernement français tient à ce délit, issu de l'offense au chef de l'État français. S'en inspirant, l'Assemblée nationale algérienne a durci le 17 mai les sanctions contre « *quiconque attende au président de la République en termes contenant l'injure, l'insulte et la diffamation, soit par l'écrit, le dessin ou par voie de déclarations* ».

Dilem, l'extraordinaire caricaturiste du quotidien algérois *Liberté*, devra peut-être se réfugier à nouveau à Paris. Il sera le bienvenu. Nous pourrions discuter avec lui de ce que nos deux pays ont en commun.

Les Cobras à Vincennes

Le 7^e Grand Prix de l'Amitié France-Afrique proposait le vendredi 11 mai à l'hippodrome de Vincennes diverses activités culturelles et festives. Antoinette Sassou Nguesso, épouse de Denis, était l'invitée d'honneur de cette manifestation, au profit de sa fondation "humanitaire" *Congo-Assistance*.

Le contraste entre ces honneurs réjouis et la tragédie congolaise, provoquée par le retour en force du dictateur Sassou Nguesso, a suscité une manifestation protestataire. Plusieurs participants se sont fait molester sur la voie publique par des miliciens Cobras. Rappelons que cette milice présidentielle a commis entre décembre 1998 et décembre 1999 une série de crimes contre l'humanité au **Congo-Brazzaville** (massacres ethniques, viols systématiques de plusieurs dizaines de milliers de personnes).

Organisées par le milieu franco-africain des courses et jeux, les festivités de Vincennes ont tourné à la débauche de victuailles. L'argent brassé par ce milieu a la réputation de couvrir des opérations de blanchiment. Il est au cœur des actuels scandales franco-africains.

Antoinette Sassou Nguesso est la principale actionnaire de la Cogelo (Congolaise de gestion de loterie) dont le président, Philippe Andeli, vient de décéder brusquement.

Venus à Paris par avion spécial, les miliciens de la dictature congolaise se sont cru chez eux dans un pays de non-droit. Exaspérés par la manifestation dénonciatrice, ils ont agressé un militant isolé accompagné de son fils en bas âge et lui ont volé son sac à dos. Ils ont proféré quantité de menaces : « *Nous sommes des sauvages et nous allons vous massacrer si vous continuez, en Afrique c'est la jungle* ».

Avec quelles complicités d'aussi dangereux individus ont-ils pu pénétrer sur le territoire français ? Selon des sources généralement bien informées, un certain nombre de personnes faisant partie de cette "délégation" ne devraient pas rentrer dans leur pays. L'un des buts possibles de leur installation en France serait l'intimidation des opposants à la dictature congolaise. Celle-ci, comme la junte algérienne, peut compter sur un réseau de contacts dans la police et les Services français.

La Françafrique va-t-elle encore longtemps défier la République ?

Les assistants du Congo

Il n'y a pas que la police et les Services. Le scandaleux show vincennois¹, patronné par le ministre de la Coopération Charles Josselin, a donné l'occasion de compter les amis. La veille, un dîner de gala a attiré entrepreneurs et *traders*, le bijoutier Arfan, Michel Roussin et Loïk Le Floch-Prigent (qui n'est quand même pas aussi maltraité par la justice française qu'une majorité de Congolais par son ami Denis, et qui fait du dollar sur le pétrole local). Enrico Macias a chanté *Malheur à celui qui blesse un enfant...* (*Le Parisien*, 11/05/2001). Il a peut-être l'excuse de la naïveté.

L'ont-ils tous, les membres du Comité d'honneur de *Congo-Assistance*, les Michel Sardou, Jacques Pradel, Jean-Luc Delarue, Line Renaud, Manu Dibango, Marc Gentilini (président de la Croix-Rouge française) ? À d'autres, on fera l'honneur d'être trop bien informés pour avoir cette excuse : Hervé Bourges, Jacques Godfrain, les sénateurs Paulette Brisepierre et Jean-Paul Cantegrit, le député André Berthol, Patrick Wajzman (*Politique internationale*), Danielle Ben Yahmed (*Jeune Afrique-L'Intelligent*), Jean-Paul Cluzel (RFI), Jean-François Hémin, le professeur Charles Debbasch, Boutros Boutros-Ghali, etc.

Avec le Comité de soutien de la Fondation, on entre plus avant encore dans le cercle sassouphile : on y retrouve par exemple Louis Heuze (Elf-Congo), Jean-Paul Pigasse (*Les Dépêches de Brazzaville*), André Soussan (*Géopolitique africaine*), Ziad Limam (*Afrique Magazine*). (*La Lettre du Continent*, 17/05/2001). Ce concours de **médias** rappelle que la guerre s'est jouée aussi sur ce terrain-là.

Le journal de 20h de *France 2*, le 2 mai, a montré un reportage sur le sida à Pointe Noire : « *L'espoir des séropositifs est au fond de l'hôpital : ce petit bâtiment entièrement refait est un centre de traitement ambulatoire. Elf-Congo a fait les travaux, la Croix-Rouge française gère le centre [...]. Il y a déjà sept centres en Afrique. Il pourrait y en avoir beaucoup plus si, à l'instar du groupe pétrolier français, les sociétés implantées en Afrique aidaient ces structures* ».

Pas un mot des viols massifs qui ont dramatiquement accru le nombre des femmes séropositives. Omis, le rôle majeur d'Elf dans la destruction du Congo-B – y compris de ses infrastructures sanitaires. Un jour pourtant, peut-être, un tribunal condamnera TotalElf et l'État français (incroyablement impliqués dans la guerre de restauration de Denis Sassou Nguesso) à payer la reconstruction de ce pays – et pas seulement d'un « *petit bâtiment* ».

Congo-Brazzaville : un pays à reconstruire, titre justement le rapport d'une délégation de trois députés "amis" de ce pays, Gérard Charasse, Monique Collange et Michel Terrot (07/02/2001). Mais ce texte complaisant escamote les responsabilités de la France et du pouvoir actuel (dont la délégation n'a entendu que les alliés). Sa fonction : relégitimer cet attelage – ou plutôt ce rouleau compresseur – irresponsable mais vainqueur, faire le lit de futurs scrutins truqués, discréditer les vaincus.

Dans ce contexte, les autorités judiciaires de Brazzaville ont évidemment refusé les deux commissions rogatoires internationales délivrées par un juge parisien, tendant à enquêter sur les meurtres et tortures qu'aurait pu, par inadvertance, commettre ce rouleau compresseur.

1. Imaginons l'équivalent en faveur de Mme Pinochet. Or le général Sassou Nguesso a fait pire que son homologue chilien.

Les amis FN de Sassou

Libération du 14 mai met au jour l'un de ces coups tordus dont Denis Sassou Nguesso (DSN) accable son pays depuis un quart de siècle. Au printemps 1999, au pire moment de la guerre civile, survinrent deux événements apparemment distincts : le bref passage de Bernard Courcelle à la tête de la Garde présidentielle de DSN, et une étrange tentative de putsch contre ce dernier, par quelques mercenaires français.

Considérable barbouze mitterrand-lepéniste (cf. *Billets* n° 92) et vieux complice de DSN, Courcelle aurait en fait monté un faux complot destiné à piéger l'ex-président Lissouba. Avec des gros bras du Front national, dont il dirigeait le service d'ordre, le DPS. Trois mercenaires *free lance* devaient être sacrifiés au passage. Partiellement réussie, la manipulation a servi de prétexte pour condamner à 20 ans de prison le prédécesseur de DSN et son ministre des Finances, Mougounga Nguila.

Ce sont ces méthodes et ce genre de réseaux que Paris est en train de relégitimer au Congo.

Grandes manœuvres au Congo-K

Le conflit qui déchire depuis près de 3 ans l'ex-Zaïre aurait fait près de 3 millions de victimes, un dixième de mort violente, le reste faute de nourriture et de soins, selon le *Washington Post* (01/05/2001). « *Rien n'a donc changé dans la région un siècle après l'époque du "caoutchouc rouge"*, commente Pierre Bigras, de l'Observatoire de l'Afrique centrale (02/05/2001, www.obsac.com). *Maintenant, c'est la ruée des plus forts vers le coltan, l'or, les diamants, et le reste des ressources de la RDC qui*

sont responsables de la mort. Ces acteurs sont presque tous africains, mais leurs acheteurs sont tous, ou presque, occidentaux ».

Même biaisée, l'approche par les circuits de pillage est donc nécessaire. Il faut se féliciter que l'ONU ait décidé de prolonger de 3 mois la mission des experts, pour mieux encore viser le nerf de la guerre. Elle semble régresser petit à petit (beaucoup trop lentement pour les populations), sous la réprobation internationale et un apparent consensus des diplomaties occidentales : cette guerre est contre-productive.

Mais en bien des points de cet endiguement, des failles peuvent se produire : les régimes de la région, censés concourir à la paix, sont très vulnérables et les Services occidentaux, trop pressés de tirer les marrons du feu, vibronnent dans la plus grande confusion. Depuis le début de l'année et l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, on ne compte plus les coups tordus, les plans foireux, les contre-pieds, les changements d'alliance. Impossible, par exemple, de comprendre le jeu d'un Barril (cf. *À fleur de presse*).

Conséquence : dans la "paix" comme dans la guerre, le sort du pays risque d'échapper aux Congolais.

Scrutin à haut risque

L'AFP (17/05/2001) nous le confirme : « Les troupes françaises présentes au Tchad dans le cadre du dispositif "Épervier" ont apporté une contribution logistique et financière à l'organisation de l'élection présidentielle » du 20 mai. Deux avions militaires « ont été utilisés pour transporter les urnes et le matériel de vote ». Les bulletins « ont été imprimés par l'armée » française.

C'est elle, on le sait, qui a le leadership de la Françafrique au Tchad, comme à Djibouti. Elle se solidarise ainsi avec un scrutin biaisé¹ dont il est à craindre qu'il servira à relégitimer un pouvoir pillard et sanguinaire. Elle sera comptable des effets politiques de ce soutien ostensible. Tout comme son chef putatif, le président de la République. Et Lionel Jospin, qui ne dit mot et donc consent.

Pendant ce temps, le président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, Dobian Assingar, dénonce « un État mafieux qui a déjà commencé à dilapider le bonus pétrolier ». Et le FMI se dit contraint de prêter au Tchad 7 millions de dollars supplémentaires pour « faire face aux conséquences de la pire famine connue depuis le début du siècle » (*Les Échos*, 18/05/2001).

1. Citant le décret N 195/PR/2000 du 05/04/2001, le parti URD constate, par exemple, que la circonscription de Rig-Rig qui comptait en 1993 2 116 habitants a en 2001 25 938 électeurs. Inversement, Mbaibokoum, qui avait 67 945 habitants, n'a plus que 9 424 électeurs...

Le Monde aime Biya

Le Cameroun est toujours sous le choc de la révélation des méthodes policières à Douala, où ont sévi des "escadrons de la mort". Tandis que sont durement réprimés les militants du Comité contre l'impunité, *Le Monde* juge profitable d'encarter un supplément de 8 pages à la gloire du régime de Paul Biya : *Cameroun. Le début d'une ère nouvelle*.

La mention « *L'équipe du Monde n'a pas participé à sa production* » est aussi hypocrite que les avertissements contre le cancer imprimés par les fabricants de cigarettes. L'entreprise *Le Monde* et ses salariés bénéficient de l'argent volé au peuple camerounais par l'un des régimes les plus corrompus de la planète. La publicité *Pour l'aménagement durable des forêts du Cameroun* est à elle seule un scandale, quand on sait à quel point elles ont été massacrées¹.

L'investigation du *Monde* sur ce régime se montre naturellement tempérée. Nous avons même dû signaler il y a 5 mois (*Billets* n° 88) un article franchement complaisant.

La société *InterFrance Média* qui a réalisé ce supplément est introuvable dans l'annuaire et les bases de données. Veut-on masquer son actionnariat ?

1. Nous avons reçu, depuis la publication avec Agir ici de notre Dossier noir *Le silence de la forêt. Réseaux, mafias et filière bois au Cameroun* (L'Harmattan, 2000), un témoignage accablant.

Accord forcé à Djibouti

Déjà soumis début 2000 à de vives critiques internationales, le tyran djiboutien Omar Guelleh avait signé le 7 février un accord de paix express avec son vieux rival Ahmed Dini, leader des rebelles du Frud. Depuis, il le faisait lanterner dans d'interminables négociations sur les modalités d'application. Tactique apparemment "payante", puisque Dini a fini par signer, le 12 mai 2001, un sous-accord retirant l'essentiel de ce qui avait été concédé 15 mois plus tôt. Djibouti reste une dictature.

Guelleh avait un urgent besoin de ce sous-accord, pour obtenir à Bruxelles, deux jours plus tard, une aide vitale. Dini, du coup, était soumis à une instantane pression française. Mais à Djibouti, toute l'opposition ou presque lui reproche d'avoir cédé. Hors du Frud, on ne veut pas cautionner un accord insuffisant. Au Frud, les plus proches et les plus fidèles ne cachent plus leur dissentiment.

D'Aussaresses à Lanxade...

D'avril à juillet 1994, au moins, la France a soutenu politiquement, militairement et financièrement ceux qui commettaient un génocide au Rwanda. Ce génocide a commencé dans la nuit du 6 au 7 avril. Le 9 avril, Paris déclenche l'opération Amaryllis pour évacuer les ressortissants européens, exfiltrer quelques VIP rwandais et, accessoirement, livrer un supplément d'armes.

L'amiral Jacques Lanxade était alors chef d'état-major des Armées. Dans les mémoires qu'il vient de publier, *Quand le monde a basculé* (Nil Éditions), il écrit à propos de cette opération : « *Nous n'avions pas alors d'information sur un début des massacres* ».

Personne ne peut croire que le chef d'état-major ait envoyé ses troupes d'élite débarquer à Kigali sans connaissance du contexte. D'autant que le Rwanda était depuis quatre ans surinvesti par les Services français.

Ancien chef des barbouzes du service Action, Paul Aussaresses ne ment plus. Il décrit complaisamment la torture systématique qu'il a pratiquée durant la bataille d'Alger, en 1957. Il montre clairement comment elle a été rendue possible : des exécutants comme lui vont au bout de l'horreur, un chef militaire (Massu en l'occurrence) fait semblant de ne pas voir, les décideurs politiques font semblant de ne pas savoir (cf. *Ils ont dit*). Les trois niveaux de responsabilité sont nécessaires et solidaires.

Au niveau supérieur se trouvait déjà, en 1957, un ministre de la Justice ambitieux, François Mitterrand. Il est en 1994 président de la République, chef des Armées. L'amiral Lanxade était le chaînon intermédiaire : un serviteur fidèle, mitterrandien presque inconditionnel. Il persiste, lui, dans l'attitude de dénégation qui a permis cette complicité de génocide, après d'innombrables crimes coloniaux et néocoloniaux. Son mensonge hiérarchique n'est-il pas finalement, encore plus insupportable que les crimes des exécutants ?

Camouflets

On pourrait se réjouir de prime abord de la claque reçue par les États-Unis lors du renouvellement d'un tiers des sièges à la **Commission des droits de l'homme de l'ONU**. Les pays occidentaux avaient droit à 3 sièges. Les USA ont été évincés, pour la première fois depuis la création de la Commission, en 1947 : ils n'ont obtenu que 29 suffrages sur 53 – après la France (52 voix), l'Autriche (41) et la Suède (32).

Ils s'étaient rendus doublement insupportables : par leurs positions arrogantes, à la limite de l'autisme, sur certains enjeux internationaux majeurs (bouclier antimissiles, réseau d'espionnage Échelon, effet de serre, Cour pénale internationale, sectes, budget de l'ONU, etc.), sans parler de leur application raciste de la peine de mort. En même temps, ils étouffaient leur publication annuelle d'une évaluation de la situation des droits de l'homme pays par pays... Le double langage était décidément trop brutal, et le carton rouge mérité.

Mais quand l'on voit que l'Afrique a fait élire le Soudan, le Togo, la Sierra Leone et l'Ouganda, on se dit que l'ONU se décrédibilise. La Commission des droits de l'homme concède de plus en plus aux rhétoriques d'opacité nationaliste de régimes comme ceux de Pékin ou d'Alger.

La quasi unanimité obtenue par Paris n'est du coup pas si flatteuse. Elle salue la sophistication du double langage : la France prodigue les satisfecit avec les restes de son capital symbolique (la "patrie des droits de l'homme"), en se gardant bien de désigner trop précisément les violations flagrantes des droits de l'homme. Un illusionnisme brillant, mais à terme intenable.

L'argent du crime

Les vestales de l'ordre établi, *Le Monde* en tête, daubaient le livre de Denis Robert et Ernest Backes, *Révélation* (Les arènes, cf. *Billets* n° 92). Cependant, la justice luxembourgeoise ne voulait pas être à la traîne d'une révélation étrangère, d'autant que la mission d'information parlementaire française sur les paradis fiscaux poussait les feux en annonçant l'audition de certaines sources des deux auteurs.

Le résultat de l'enquête luxembourgeoise est explosif. Les dévoiements de la firme de compensation internationale *Clearstream* sont bien plus importants encore que ne le suggérait *Révélation*. Au-delà des milliers de comptes non publiés, mais dont les mouvements sont enregistrés, il y aurait dans le système informatique de *Clearstream* un chemin parallèle relié aux patrons d'un certain nombre de très grandes banques, leur permettant d'opérer des transactions sans aucune trace.

Cela représenterait 15 % des flux annuels, de l'ordre de 20 000 milliards de francs, plus de deux fois le PIB de la France, près d'un dixième du PIB mondial : le trou noir de la mondialisation financière. Un "système Elf" à la puissance mille – le genre de procédure où, selon Loïk Le Floch-Prigent, « l'absence de contrôle était même l'élément constitutif » (cf. *Ils ont dit*).

En urgence, le président de *Clearstream* André Lussi a été suspendu de ses fonctions. Cela a fait moins de bruit dans la presse que l'arrestation d'un voleur de poules...

Nous avons signalé qu'après la mainmise de la mafia russe sur la *Bank of New York*, les États-Unis et leurs alliés avaient pris conscience de la nécessité de lutter sérieusement contre les paradis fiscaux.

Changement complet de cap avec George Bush : il entend désormais préserver ces édens. *Le Monde*, cette fois, a réagi au quart de tour, dans son éditorial du 17 mai : « Les grands délinquants internationaux auront [...] compris que la principale puissance mondiale ne lèvera pas le petit doigt pour déranger leurs tripatouillages ». Disons-le plus crûment : le pétrolier Bush exhibe ses adhésions mafieuses.

Au forum de Crans-Montana sur le "blanchiment", on croisait nombre d'Angolais, Nigériens, Russes. Dans les couloirs, les experts de la société d'audit comptable KPMG conseillaient aux seigneurs du pétrole d'aller désormais aux États-Unis placer leur butin (*LdC*, 17/05/2001). C'est KPMG qui avait certifié les comptes de *Clearstream*... ce dont Lussi et *Le Monde* s'étaient servi pour faire le coup du mépris à Robert et Backes.

Bons points

– Le 10 mai, à l'unanimité, les sénateurs ont reconnu que **la traite et l'esclavage** constituaient « *un crime contre l'humanité* ». Ils ont ainsi donné force de loi à une proposition déjà votée par l'Assemblée nationale – 153 ans après l'abolition de l'esclavage. L'aveu est symboliquement très fort. Espérons qu'il faudra moins de temps pour reconnaître les crimes d'agression et contre l'humanité, coloniaux et néocoloniaux, du dernier demi-siècle.

– Une loi est nécessaire pour adapter le statut de la **Cour pénale internationale** (CPI) en droit français. Le ministère de la Justice a décidé d'associer à sa préparation les ONG de la Coalition pour la CPI. L'enjeu de cette loi est considérable : elle peut, ou non, faciliter l'action de la justice française et internationale dans la sanction des crimes les plus graves.

– Le Comité des Nations Unies contre la Torture a prié le Sénégal « de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que M. **Hissène Habré** quitte le territoire du Sénégal autrement qu'en vertu d'une procédure d'extradition ». Autrement dit, puisque le Sénégal ne veut pas juger ce tortionnaire, il devra accepter de le livrer à tout autre pays qui demande à le faire.

– Le dictateur guinéen Lansana Conté a enfin "gracié" son rival **Alpha Condé**, embastillé depuis près de 30 mois. Serait-ce pour atténuer les critiques que suscite le comportement de l'armée guinéenne dans la guerre qui ravage le sud-est du pays, contre le régime libérien et ses alliés ?

– Autocongratulation : une fructueuse Assemblée générale à Rennes, les 12 et 13 mai, a permis à l'association **Survie**, en pleine croissance, d'affiner son programme d'action conformément à ses trois objectifs statutaires : combattre la misère (bâtir le "bien public à l'échelle mondiale"), le néocolonialisme français et le risque de banalisation des crimes contre l'humanité.

Fausses notes

– Tandis que la **Belgique** organise à grands frais le procès historique de 4 Rwandais, responsables ou complices présumés du **génocide** de 1994, l'AFP est forcée de constater (20/04/2001) que « s'enlise » en **France** l'enquête lancée en 1995 sur un cas similaire (l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, réfugié dans l'Eure). Il y a d'autres suspects, moins connus. Les obstacles se multiplient pour empêcher ou retarder le premier procès hexagonal des actes monstrueux que bénirent, cautionnèrent ou couvrirent bien des autorités françaises (voir *Lire*).

– En effectuant la première visite d'un président de la République à **Mayotte**, pour y glaner quelques milliers de voix supplémentaires, Jacques Chirac accentue encore la déchirure de l'archipel comorien. Inlassablement la France veut faire admettre, comme un fait accompli, une annexion contraire au droit international – comme le démontrait en 1994 un Premier ministre nommé... Jacques Chirac (cf. *Billets* n° 75).

– Le colonel **mauritanien** Ould Taya est l'un des dictateurs préférés de Jacques Chirac. L'odeur du **pétrole** ne risque pas d'inhiber les appétits prédateurs de son clan (cf. le supplément au n° 89 de *Billets*). Mais certains effluents annexes sont peut-être plus dangereux encore.

Les campagnes d'exploration ont lieu dans l'une des zones les plus poissonneuses du monde et à proximité du banc d'Arguin, réserve mondialement connue d'oiseaux. Selon l'opposition au régime, les pétroliers auraient envisagé de recourir pour leurs forages exploratoires à des boues à l'huile extrêmement toxiques, rejetées en mer sans traitement. Nous ne pouvons que retransmettre cette alerte : ce genre de comportement est malheureusement aussi irresponsable que familier au couple pétrole-dictature.

Carnet

– Dans la série « Les milliardaires aux fortunes subites attaquent *Survie* », **Arcadi Gaydamak** offre le 5 juin à 13h30, au Palais de justice de Paris (17^e chambre), un **procès** en diffamation à l'auteur et l'éditeur de *Noir silence*. Quittera-t-il pour l'occasion son refuge israélien ?

Prochains épisodes : le procès intenté par Pierre Lethier (qui n'avoue qu'une centaine de millions), le 5 octobre, puis l'appel des ploutocrates gabonais, congolais et tchadien.

– **Attac** prévoit le 9 juin une manifestation « festive » et « symbolique » à **Jersey**, pour contester le rôle délétère des paradis fiscaux.

(Achevé le 20/05/2001)

ILS ONT DIT

Pétrole

« Il y a une partie de la gestion d'**Elf** dans les filiales africaines qui est opaque par nature et qui permet le versement de commissions. [...] Ce système fonctionnait sans aucun garde-fou et sans aucune procédure de contrôle. [...] Dès sa conception, le système a voulu mettre à l'abri Elf de toute incursion possible de la justice française et de toute "fuite" extérieure sur son existence. [...]

Ce système, mis en place par Pierre Guillaumat, a reçu l'imprimatur de tous les présidents de la République successifs. [...] Une fois par an, le président d'Elf se rend à l'Élysée avec un tableau à la main retraçant l'ensemble des commissions de l'année. Cela représente plusieurs centaines de millions de francs. Le tableau reçoit l'aval du secrétaire général de l'Élysée, puis celui du président de la République. [...]

J'ai mis en garde François Mitterrand dès septembre 1989 lors d'un entretien en tête à tête. Je lui ai expliqué que ce système était ancien, performant, mais aussi dangereux. [...] Tout dérapage était possible. Soit on arrêta tout et on risquait de perdre nos positions hégémoniques en Afrique, soit on continuait, et on ne savait pas avec certitude où allait l'argent. [...] Le président de la République [...] m'a donné l'ordre de continuer. [...]

Des équipes du RPR [...] ont organisé en Afrique une multitude d'amicales [*fraternelles ?*]. Ces gens ont eu pour figure emblématique deux personnes longtemps interchangeable, Jacques Chirac et Charles Pasqua. [...]

[*Jean-Christophe Mitterrand ?*] Je préfère ne pas en parler. [...] J'ai eu à intervenir pour rappeler que, selon moi, le fils du président de la République, membre officiel de l'Élysée, devait lors de ses voyages en Afrique se rendre d'abord chez l'ambassadeur de France avant d'aller chez les délégués Elf locaux. [...]

Derrière le système opaque mis en place pour les opérations pétrolières, il y avait plusieurs systèmes qui échappaient à mon contrôle. [...]

[*Une remise de fonds d'Elf pour une usine en Corrèze, semble-t-il à la demande de Jacques Chirac ?*] Effectivement [...]. C'est une piste. [...] Chirac est au courant de tout ce que je sais, exactement comme Mitterrand l'était. [...]

Je reste encore lié par certains secrets. [...] J'ai toujours pris ma part de responsabilité. Il faut aussi que les hommes politiques prennent la leur. [...]

J'aimerais qu'on mette à plat la fortune d'une quarantaine de hauts cadres d'Elf ». (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, ex-PDG d'Elf. Interview au *Parisien*, 18/05/2001).

[*Chirac, entre autres, en prend pour son grade. Il s'est empressé de démentir.*]

« Un grand nombre de personnes au sein de l'État étaient parfaitement au courant des sommes en jeu et des dangers de cette procédure. [...] Au final, pour chaque opération, une quarantaine de personnes savaient tout, et en temps réel. Mais ces personnes savaient également qu'il n'existait pas de contrôle possible, l'absence de contrôle était même l'élément constitutif de la procédure. [...]

[*Le rôle de Michel Rocard, Édith Cresson, Pierre Bérégovoy, Édouard Balladur, Dominique Strauss-Kahn ?*] Je crois qu'ils étaient tout simplement jaloux. [...] Ils se sentaient au fond moins puissants que le patron d'Elf. [...]

[*Les commissions occultes ou les emplois fictifs ?*] Il s'agissait tout simplement des pratiques de la République. [...] Tout le personnel politique a été ou employé fictif ou a fait salarier fictivement un de ses proches ou, au minimum, a eu connaissance de cette pratique. [...] Le système Elf a été mis en place pour rendre l'hypothèse de financements politiques, occultes, français ou étrangers, possible. [...]

À qui appartiennent les secrets d'État ? [...] Je manque cruellement d'interlocuteurs pour trouver une réponse. [...]

[*L'attitude de Lionel Jospin par rapport aux "affaires" ?*] Hypocrite. [...]

Je suis consultant international. [...] Je travaille essentiellement pour deux pays : le Tchad et l'Irak. [*Et le Congo-B ?*]. [...] Mes valeurs restent de gauche ». (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**. Interview au *Figaro*, 18/05/2001).

« J'ai distribué des espèces à des tiers ». (**Alfred SIRVEN**, ex-n° 2 d'Elf, au juge Van Ruymbeke le 25/04/2001. Cité par *Le Figaro*, 26/04/2001).

[*L'homme qui a vu passer au moins trois milliards sur les comptes qu'il gérait en Suisse ne veut pas en dire plus. Il considère toujours que le montant des sommes distribuées et les noms de leurs destinataires sont des secrets d'État. Mais qui peut respecter un État transformé en tourniquet de valises à billets ?*]

« Nous avons été pris par surprise [*lorsque l'armée et les milices du régime soudanais ont procédé à un nettoyage ethnique*] dans la région [*pétrolière*] de Bentiu. Nous n'avons pas eu le temps d'organiser la résistance. Mais la concession de **TotalFinaElf** se trouve en plein cœur de notre territoire. L'offensive gouvernementale provoquera un terrible bain de sang. Les Français devraient se

souvenir de Fachoda, c'était au **Soudan**. S'ils s'étaient appuyés sur les Sud-Soudanais à l'époque, ils n'auraient pas perdu contre les Anglais. Ce n'est pas le moment d'investir au Sud-Soudan pour TotalFinaElf. S'ils attendent que la paix revienne pour développer leurs activités, nous nous en souviendrons et TotalFinaElf conservera sa concession ». (**Samson KWAJE**, porte-parole de la rébellion sud-soudanaise SPLA, cité par *Le Figaro*, 14/05/2001).

[Ce propos est extrait d'un ensemble fort instructif de trois articles de Patrick Saint-Paul. Il y est expliqué que si TotalFinaElf n'a pas encore commencé à exploiter le pétrole soudanais, « ce n'est pas par souci humaniste », mais parce que la zone qui lui est concédée n'est pas encore "sécurisée". « Mais visiblement Khartoum s'y prépare ».

P. Saint-Paul cite aussi la déclaration cynique du porte-parole du groupe pétrolier canadien Talisman, estimant que le pétrole apportera « à long terme » la paix au Soudan : « Le pétrole apportera la prospérité, la prospérité apportera le développement et le développement la paix ». « En somme, commente le journaliste, les Sud-Soudanais sont déplacés, enlevés, affamés et leurs villages brûlés, pour leur bien. Mais à long terme... »].

Réseaux Pasqua

« Charles Pasqua [...] aimait beaucoup Étienne Leandri ». (**Bernard GUILLET**, conseiller diplomatique de Pasqua. Interview au *Monde*, 29/04/2001).

[Grand collaborateur des nazis, puis lié à la mafia italienne et à la CIA, Étienne Leandri fut de 1960 à 1995 une sorte d'empereur de la corruption française].

« M. Abid [...] est un ami ». (Idem).

[Nasir Abid est le bras droit de Nadhmi Auchi, ami d'Étienne Leandri et son probable équivalent pour la Grande-Bretagne et le Luxembourg. Auchi est un personnage-clef du livre Révélation\$ sur la méga-société de compensation luxembourgeoise Clearstream (cf. Billets n° 91)].

« Charles Pasqua a reçu, au ministère de l'Intérieur, M. Dos Santos [en février 1994] [...]. [Il n'était pas ministre des Affaires étrangères, mais] tout le monde sait depuis longtemps l'intérêt qu'il porte à l'Afrique. [...] Il est exact que le problème de l'armement a été abordé ». (Idem).

[Intérêt] est le bon mot, polysémique à souhait. En 1998 encore, Charles Pasqua osait attaquer en diffamation La Françafrique pour ce passage : « Qu'un ministre de l'Intérieur ait pu mener, à l'aide de ses réseaux personnels, sa propre politique africaine et arabe, nous en disant long sur le démembrement de la politique franco-africaine ». Le tribunal l'avait débouté à ce propos. Depuis, ses lignes de défense et celles de ses proches ne cessent de reculer].

« Ce n'est pas lui [Charles Pasqua] qui me paie, mais le ministère des Affaires étrangères ». (Idem).

[Que le Quai d'Orsay salarié, aujourd'hui encore, l'artisan de la "diplomatie" parallèle de Charles Pasqua est assez surréaliste. Qu'en pense Hubert Védrine ?].

« Cette fille [Sabine de la Laurencie, la collaboratrice de Bernard Guillet qui a produit un témoignage accablant, cf. Billets n° 93] n'était pas une grande pointure... intellectuelle ». (**Jean-Charles MARCHIANI**, cité par *Le Nouvel Observateur*, 26/04/2001).

[On reconnaît-là le machisme délicat des grands Françafricains].

Mondialisation

« Il y a un mouvement de type 68 qui est en train de se jouer autour de l'antimondialisation dans la jeunesse ». (**Christophe AGUITTON**, chargé des relations internationales d'Attac. Cité par *Le Monde*, 09/05/2001).

[Acceptons-en l'augure].

Mercenaires

« L'utilisation de par le monde de mercenaires dans des conflits armés ou des situations troublées est un phénomène qui aggrave la violence, déstabilise les États et génère des atteintes au droits de l'homme par le recours à des trafics illicites d'armement. [...] Les moyens légaux pour combattre efficacement ces pratiques sont actuellement lacunaires dans notre droit. Or, il convient d'agir plus efficacement pour prévenir et pour réprimer toute implication de ressortissants français dans ce type d'activités. C'est la raison pour laquelle la concertation interministérielle conduite par le ministère de la Défense vient de parvenir à un premier projet de répression pénale du mercenariat. Ce dispositif s'appuiera sur la définition du mercenariat posée par le protocole I du 8 juillet 1977 additionnel aux conventions de Genève du 12 août 1949, auquel la France vient d'adhérer. Le dispositif visera à une définition claire, des sanctions pénales dissuasives et un champ d'application large de manière à couvrir à la fois les actes commis à l'occasion d'un conflit armé et/ou d'une situation intérieure troublée ». (**Alain RICHARD**, ministre de la Défense, devant la commission de la Défense de l'Assemblée, 25/04/2001).

[Le problème est admis, en partie grâce à nos campagnes. Nous serons évidemment très attentifs à la qualité du texte législatif, au débat parlementaire, et aux éventuels décrets d'application.

On soulignera, par contraste, la frilosité du gouvernement britannique, qui a bloqué jusqu'aux prochaines élections les propositions du ministère des Affaires étrangères visant à réglementer le mercenariat. Le rapporteur spécialisé de l'ONU, Enrique Ballesteros, parle d'« un sérieux et déplorable recul », d'« un signal très négatif aux autres pays européens ayant des intérêts en Afrique ». Le Financial Times a multiplié les articles sur le sujet].

Crimes contre l'humanité

« Tuer, en 1994, c'était très facile, c'était comme boire un verre d'eau ». (**Yolande MUKAGASANA**, survivante. Témoignage du 24/04/2001 au procès de Bruxelles, in *Le Soir* du même jour).

« Nous [les femmes hutues du village de Karama] sommes entrées dans l'église, nous nous sommes approchées des veuves [tutsies] et soudain, certaines d'entre nous ont demandé pardon. C'était comme un barrage qui craquait. Nous avons reconnu que nous avons fait le mal » (**Agnès**, dont le mari est encore en prison. In *Le Soir*, 08/05/2001).

« Vous êtes pauvres comme nous, nous sommes obligées de vivre ensemble » (**Séraphine**, réponse de l'une des veuves).

« La barrière est tombée. Elles admettaient que nos maris, nos enfants, n'avaient pas été frappés par la foudre, n'étaient pas morts d'une épidémie ou à la suite d'une inondation. Que c'est eux, les Hutus, qui avaient tué les nôtres. Pendant une semaine, nous avons alors partagé les haricots » (**Séraphine**, longtemps après l'échange ci-dessus).

[Ces quelques propos retracent difficilement la force d'un long reportage de Colette Braeckman, Les petits pas des femmes de Karama. L'hostilité entre les veuves et les femmes des accusés de génocide a duré de longs mois. La réconciliation n'a pas été imposée, elle n'a pu que suivre la reconnaissance du mal commis. Or une partie des cadres du génocide, et ceux qui les écoutent, continuent de nier leur responsabilité ou l'ampleur du crime – encouragés en cela par certaines rhétoriques françafricaines ou religieuses. L'espoir est du côté des femmes de Karama, de leurs petits pas].

« [Un] petit groupe d'hommes [...] travaillaient sous mes ordres [à Alger]. Ils avaient la qualité la plus importante à mes yeux le patriotisme. [...] C'est vrai : nous étions un escadron de la mort. [...]

En Indochine, je n'avais rien fait de tout cela. J'étais sous les ordres de Bollardièrre, et avec lui, il n'en était pas question.

Je l'aimais et l'admirais beaucoup ». (**Général Paul AUSSARESSSES**, auteur de *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, Perrin. Interview au *Monde*, 03/05/2001).

[Le général de la Bollardièrre dénonça la torture en Algérie. Son influence sur un Aussaresses souligne l'importance du "chaînon intermédiaire" entre décideurs politiques et exécutants, et la responsabilité d'un Massu].

« Le ministre de la Justice avait de fait un émissaire auprès de Massu [commandant en chef à Alger] en la personne du juge Jean Bérard qui nous couvrait et qui avait une exacte connaissance de ce qui se passait la nuit [la "sale besogne"]. J'entretenais les meilleures relations avec lui et je n'avais rien à lui cacher. [...] Ce juge d'instruction avait pour mission de tenir le cabinet de Mitterrand directement informé ». (**Paul AUSSARESSSES**, dans *Services spéciaux*, op. cit.).

« Je n'accepterai pas de perdre la Légion d'honneur. Je n'ai commis aucun crime. [...] Ma conduite militaire, à l'époque, ne m'a valu aucun reproche de mes supérieurs. [...] Quand les politiques ont donné plein pouvoir à Massu, ils savaient bien qu'il faudrait cogner dur. Ils savaient qu'on pratiquait la torture. Ils étaient parfaitement au courant de ce qui se passait ». (**Paul AUSSARESSSES**. Interview au *Parisien*, 18/05/2001).

« L'ordre de la Légion d'honneur a été instauré pour distinguer les loyaux serviteurs de l'État. Et Aussaresses, tout comme Bousquet, Papon, [...] et beaucoup d'autres, n'ayant toujours fait qu'obéir aux ordres de l'État du moment, l'a donc bien méritée. Les Bédouins disent : "Tu peux mourir du venin... mais c'est le serpent qui tue". Le venin, c'est la torture, et le serpent, c'est le colonialisme. Ainsi, pour moi, la torture ne commence pas avec la gégène, la baignoire et autres supplices. Elle commence lorsqu'un État envahit un autre pays pour voler les terres, imposer ses lois et faire des autochtones, au mieux, des citoyens de seconde zone. Physiquement, cela fait moins mal que la torture, mais cela peut tuer... dedans... comme un viol » (**Noël FAVRELIÈRE**, ancien déserteur en Algérie, auteur du *Désert de l'Aube*, Minuit. Courrier à *Libération*, 12/05/2001).

« Le Parlement a mieux à faire que de se pencher sur des événements datant d'un demi-siècle ». (**François LONCLE**, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à propos du "scandale Aussaresses". Cité par *Le Monde*, 4/05/2001).

[Amnésie, quand tu nous tiens...]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrrique

Al Wasat (Londres), **Kadhafi redevient un partenaire incontournable** (Hassan AWAD), cité par *Courrier International* du 19/04/2001 : « Kadhafi [...] a réussi à convaincre les chefs d'État africains d'adopter, dans la foulée du sommet de Syrte, la déclaration d'unité africaine. [...] La France – qui vient de lever les derniers obstacles au développement de ses relations avec la Libye en décidant de ne pas poursuivre personnellement le colonel Kadhafi dans l'affaire d'UTA – a fait comprendre à la Libye, par le biais d'"amis communs", qu'elle était prête à créer un pôle avec l'union africaine naissante dont elle acceptait désormais le leadership libyen. [...]

Kadhafi [...] entend vraiment tourner la page et renouer de bonnes relations avec ce géant européen. Dans l'affaire d'UTA, les autorités libyennes ont [...] été informées à l'avance de la teneur du verdict. Des intermédiaires mandatés par **l'Élysée et Matignon** se sont en effet bousculés pour informer les proches du leader libyen du contenu de la future décision de justice. Ce dernier s'est alors contenté de déclarer : "Ils ont enfin compris où était leur intérêt". Peu de temps avant l'annonce de la justice française, la Libye a ouvert grand ses portes aux sociétés françaises. Ainsi, les sociétés Alstom TD, Schneider ST, Sidsir et Sagem SA ont participé à un récent colloque à Tripoli consacré aux grands réseaux électriques. [...] Vivendi et la Lyonnaise des eaux pourraient obtenir le contrat de la troisième et dernière tranche du projet de fleuve artificiel. Ce contrat peut-être considéré comme un "cadeau" offert au président Chirac et une satisfaction pour son conseiller, Jérôme Monod (ancien directeur de la Lyonnaise des eaux) ».

[En se bousculant à Tripoli, le politico-affairisme français semble aussi avoir quelque peu bousculé la justice hexagonale. Mais comment résister à la perspective de si juteux contrats, à l'aube d'une campagne présidentielle, quand de surcroît un journaliste bien intentionné vous traite de « géant européen » ?]

Courrier International, *Le glas du "moment Bouteflika"*, 10/05/2001 (Alexandre ADLER) : « L'armée [algérienne], comme en Turquie, doit avoir son mot à dire dans l'organisation du pouvoir, car elle, et elle seule, est parvenue à briser les reins à la terreur islamiste. Au reste, les choix réalisés par ses chefs, celui de Boudiaf en particulier, au moment du péril le plus grand, prouvent leur sens politique et leur ouverture d'esprit. Entre Khaled Nezzar, ignoblement humilié par les complices français des assassins du FIS lors de son dernier passage à Paris, et Bouteflika, il n'y a pas d'hésitation possible : l'ouverture d'esprit et la modernité sont du côté des Nezzar, Lamari, Mediene, baptisés ici d'"éradicateurs" par la propagande islamiste et ses relais ».

[L'honorable directeur de Courrier International a tendance à perdre les pédales dès qu'il parle d'Afrique. Nous avons plusieurs fois épinglé ses dérapages. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à faire l'éloge de la colonisation. Cette fois, il se surpasse. Passons sur « l'ouverture d'esprit » qui aurait présidé au choix de Boudiaf : les généraux se sont empressés de le faire assassiner dès lors qu'il a montré son indocilité. Mais placer dans le camp de « l'ouverture d'esprit » (encore) les généraux Lamari et Mediene, deux des pires tortionnaires de la planète, il fallait le faire. Une forme de suicide intellectuel].

L'Avenir (Kinshasa), *Affaire Barril, un piège à mouche*, 02/05/2001 (J. DANA) : « Au moment où la **RD-Congo** sort presque de la guerre, la France, qui l'avait secourue aux moments les plus difficiles et qui a soutenu l'enquête et la publication du rapport de la Commission de l'Onu qui a éclaboussé certains pays, risque de ne pas être au départ de la ruée vers l'or. Comment dans ce cas ne pas comprendre que l'affaire [de l'expulsion de] **Barril** qui alimente la chronique entre dans la stratégie d'écarter la France du Congo en la présentant, par Barril interposé, comme pourfendeur des intérêts du Congo ! Et pourtant le jour où Barril parlera,

beaucoup de ceux qui ameulent une certaine presse pour le jeter en pâture [...] quitteront la position d'accusateurs pour celle d'accusés.

C'est le moment pour les Congolais de redoubler de vigilance afin de ne pas cracher dans la main qui les a nourris pendant les moments difficiles. L'affaire Barril que d'aucuns veulent présenter comme un acte qui engage la France est un piège à mouches. Car Barril n'a jamais été expulsé du Congo. S'il devient l'homme à abattre, c'est peut-être parce qu'on craint ses révélations ou que l'on veut le punir d'avoir aidé la RD-Congo à dénicher certains complotteurs ».

[L'Avenir est l'organe officieux du régime de Kinshasa. Nous ne citons qu'une partie de cet article très symptomatique. Ayant quelque difficulté à retracer le détail des grandes manœuvres et coups tordus autour de l'ex-Zaïre, nous n'avions évoqué dans notre précédent numéro que le fort mauvais accueil reçu à Kinshasa par trois Français (Alain Mulenda Katola, Léon Zaoui et Charracin), prétendument liés à Paul Barril, accusés de fomenter l'assassinat de Joseph Kabila. Arrivé peu après, Barril avait été à son tour accusé de préparer un putsch (RFI, 23/04/2001), et « expulsé ».

Or, nous explique l'organe pro-gouvernemental, Barril serait en fait le pivot de l'activisme francoafricain en faveur de Joseph Kabila. Le "complot" Mulenda et Cie pourrait s'apparenter au montage décrit dans nos Salves, mis en musique en 1999 par Bernard Courcelle au profit de Denis Sassou Nguesso : « dénicher certains complotteurs », cela veut dire en Realpolitik mettre hors d'état de nuire des ennemis du régime. Les Services français sont familiers des opérations sophistiquées. Barril comme Courcelle en sont très proches...

Il y aurait beaucoup à débattre de la meilleure conduite à tenir, par la France et l'Europe, au Congo-Kinshasa. Mais qu'un Barril soit à la barre n'a vraiment rien de rassurant.]

La Tribune, Paris confirme ses efforts pour alléger la dette africaine, 26/04/2001 : « [Lors de la réunion des ministres des finances de la zone franc], la France a promis de renforcer ses propres outils en faveur du développement, en focalisant sur les grandes épidémies, notamment le sida, qui frappent le continent et sur le problème de l'eau ».

[Nous nous réjouissons bien entendu si, après des décennies de détournements ou dévoiements de l'aide publique au développement (APD), celle-ci faisait une cure de vérité en se concentrant sur des objectifs à la fois vitaux et évaluables. Mais nous sommes tellement étonnés de cette soudaine conversion du ministère des Finances à une problématique de bien public que nous aimerions savoir ce que "focalisation" veut dire : objectif rhétorique ou financier ? en ce dernier cas, à quel pourcentage de l'APD ?

Quand Laurent Fabius écrit dans Le Monde (26/04/2001) que « la lutte contre la pauvreté doit être le pivot de nos stratégies » dans la zone franc, c'est qu'elle ne l'est pas encore – qu'elle ne l'a jamais été. Quand il voit dans cette zone « beaucoup d'équipes dirigeantes issues d'élections démocratiques », « déterminées à gérer plus efficacement les affaires publiques », il se leurre ou il nous leurre.]

Marchés Tropicaux, En Afrique, Bolloré joue l'hévéa contre le tabac, 20/04/2001 : « Le groupe Bolloré s'est désengagé de ses activités tabac en Afrique, mais a considérablement investi dans ses activités transport et logistique. Très diversifié, impliqué dans l'ensemble du monde, Vincent Bolloré mise sur l'Afrique à long terme et développe ses plantations d'hévéa. [...] [Il] s'appuie sur le fait que l'Afrique deviendra bientôt le seul continent où seront exploitées des matières premières : cacao, bois, café, coton, huile de palme, caoutchouc. "Il y en a encore en Asie du Sud-Est, mais ce continent se retire de cet approvisionnement" [...].

Bolloré est quasiment le seul à assurer le service logistique terrestre en Afrique. "Nous avons plusieurs millions de m² d'entrepôt, plusieurs dizaines de milliers de véhicules. Même nos concurrents comme Maersk passent par nous pour le terrestre", souligne encore Vincent Bolloré ».

[Bolloré confirme sa stratégie monopolistique dans le transport en Afrique. Que fait un monopole privé ? Il se sucre sur le dos des consommateurs. Lesquels semblent voués à être une sorte d'Indiens dans une réserve mondiale de matières premières. Les Asiatiques ne produiront plus de bois tropicaux parce qu'il n'y en aura bientôt plus, ni d'autres cultures de rente parce que leur coût salarial aura augmenté... Décidément, la vision à long terme de l'exploitation de l'Afrique par Vincent Bolloré n'est ni écologiquement, ni politiquement durable.]

Réseaux Pasqua

L'Express, Interrogations sur les comptes Marchiani, 03/05/2001 (Jérôme DUPUIS et Gilles GAETNER) : « En novembre, lors d'une perquisition au domicile parisien de l'ancien préfet du Var, les enquêteurs étaient tombés sur des bordereaux de remises en liquide sur les comptes de ses deux fils, âgés de 20 et 24 ans. [...] Des comptes bien provisionnés : ainsi, l'aîné a reçu 227 200 francs en espèces, en 19 versements [...] [et] son cadet [...] 182 700 francs. [...] Au cours de l'année 2000, de gros chèques viennent enrichir ces comptes pour un montant de 1 292 000 francs. [...]

Les juges n'ont pas manqué de faire un rapprochement entre ces sommes et celles figurant sur les notes de la secrétaire de Falcone. On y lisait qu'un certain "Robert" – nom de code de Jean-Charles Marchiani – aurait perçu, pour lui ou son parti politique (le RPF), 300 000 dollars, en novembre 1997, puis 450 000 dollars, au début de l'année 1999. [...] Selon lui, les sommes qu'il déposait sur les comptes de ses fils proviendraient des fonds spéciaux de la République et de "fonds privés assurant [sa] sécurité à l'étranger". [...]

[Cependant] les enquêteurs ont saisi, le 29 novembre 2000, un projet de contrat de vente d'armes à destination de l'Angola, annoté de la main de Marchiani. Établi au nom d'une société libérienne, la Culworth Investment, et daté du 21 février 1994, ce contrat porte sur un montant de plus de 33 millions de dollars. [...] [Le] général Miala, chef des services secrets angolais, [...] écrivait, le 29 mars 1995, à son "illustre ami" Marchiani : "J'aimerais vous remercier pour l'engagement personnel que nous avons pu afficher à vos côtés, et nous saurons comment vous rembourser pour tout dans le futur, quand nous serons en paix" ».

[Tout cela est en effet très personnel et familial – y compris l'alibi classique des « fonds spéciaux ». Dans Lusotopie 2000, un excellent éditorial de Christine Messiant, L'Angola ? Circulez, il n'y a rien à voir !, montre comment la stratégie du régime angolais est en réalité profondément hostile à la paix civile (comme celle de la pétro-junte algérienne). Luanda a-t-il attendu cette paix pour « rembourser », au moins partiellement, l'illustre vendeur d'armes ?]

Le Canard enchaîné, Des dizaines de millions ont transité par les cagnottes suisses du préfet Marchiani, 02/05/2001 (Nicolas BEAU) : « Dernière découverte des enquêteurs français et suisses dans l'affaire Falcone : Jean-Charles Marchiani possédait trois comptes à Genève. Et plusieurs dizaines de millions de francs sont passés par ces discrètes cagnottes suisses [...]. Des liens financiers apparaissent entre Marchiani et Étienne Leandri. [...] Les juges français et suisses estiment actuellement entre 10 et 20 millions les modestes économies que Marchiani aurait conservées sur ses propres comptes. Cette cagnotte pourrait expliquer, par exemple, les dépôts effectués en espèces sur les comptes de ses proches ».

Le Canard enchaîné, Cet argent qui venait d'Angola, 02/05/2001 (Hervé MARTIN) : « Les enquêteurs font remonter à 1993, ainsi qu'ils l'écrivent, "ce soutien de M. Falcone à l'activité politique de M. Pasqua". [...] Les policiers rappellent l'"accord politique" passé en 1994 entre Pasqua et le président angolais Dos Santos ».

[Depuis 1993, donc, un pan de la politique française serait lié au sort de l'une des factions de la guerre civile angolaise. Le "souverainisme" Pasqua s'est bien gardé de l'expliquer à ses électeurs. Le débat démocratique a des limites...]

Le Monde, *Une galaxie d'associations tournées vers l'étranger*, 29/04/2001 : « Les enquêteurs de l'affaire Falcone s'intéressent à une demi-douzaine d'associations [...] réputées proches de Charles Pasqua. Domiciliées au 50, rue de Berri (Paris, 8^e), siège de Demain la France, mouvement créé en 1992. [...] »

France-Afrique-Orient : fondée par l'ancien Premier ministre Pierre Messmer en 1988, elle a compté Charles Pasqua et Michel Aurillac, ancien ministre (RPR) de la Coopération, comme vice-présidents et Bernard Bled comme trésorier. Elle a été dissoute en octobre 2000.

France-Orient : créée en décembre 1999, rebaptisée France-Orient-Maghreb. Présidée par Bernard Guillet, elle compte parmi ses dirigeants la secrétaire de M. Pasqua, Marie-Danièle Faure, [...] Jean-Charles Marchiani et un homme d'affaires syrien, Khalil Ahmad. Sabine Moutier de la Laurencie a remplacé, début 2001, le trésorier démissionnaire.

France-Sibérie-Russie : créée en janvier 2000. Présidée à son origine par un ingénieur de TotalFina, Michel Lebedeff. Bernard Guillet, jusque là trésorier, lui a succédé en février 2001. [...]

France-Chine-Hauts-de-Seine : créée au début de 2000, elle est présidée par un architecte, Jean-Marie Charpentier. Bernard Guillet en est le trésorier et [...] Jean-Jacques Guillet – député des Hauts-de-Seine et secrétaire général du RPF –, vice-président. [...]

France-Algérie-Coopération : elle devait être créée au mois de septembre 2000 par Bernard Guillet, qui en aurait été le trésorier. Ce projet [...] a été gelé en raison des développements de l'enquête judiciaire ».

[Et la junte algérienne en est marrie.]

Une autre association était hébergée dans les locaux de Demain la France, Présence française. Le marchand d'armes Jean-François Clarisse y avait son bureau. Le juge Courroye s'est intéressé à cet ancien baroudeur, réputé proche de l'ancien ministre de la Défense de l'Angola et de Slobodan Milosevic, entre autres (Le Parisien, 23/02/2001). La copie d'un courrier nous est parvenue, adressé le 24/09/2000 par une société publique ukrainienne de vente d'armes. Il tendrait à positionner ce même Clarisse comme un intermédiaire dans la fourniture d'hélicoptères MI-24 d'occasion au régime tchadien. On se souvient que ce régime en a acquis deux avec son premier bonus pétrolier : le contenu du courrier est donc vraisemblable, mais il ne saurait être affirmé sans une enquête approfondie. Avis aux amateurs]

Le Journal du Dimanche, **OTS** : deux questions sans réponses, 06/05/2001 (Thierry GILLES) : « Pourquoi toutes les empreintes digitales laissées sur les quatre véhicules des victimes abandonnés sur le parking de St-Pierre de Chérennes, ont-elles été effacées ? Un constat étonnant, d'autant que les passeports des adeptes étaient bien à l'évidence à l'intérieur des voitures, comme pour faciliter les identifications. Autre énigme, celle de la localisation du foulard d'Ute Vérona [...]. Ce fichu, identifié par des proches de la victime, a été retrouvé par un randonneur trois jours après la découverte des corps à 800 mètres du drame, près d'un chemin carrossable et dans une direction diamétralement opposée au sentier emprunté par les adeptes ».

[Prudemment, le journaliste assure qu'il ne veut pas « entrer dans la polémique du drame à huis clos ou de l'intervention extérieure ». La seconde hypothèse a été féroce écartée par la police et la justice, qui soutiennent la version d'un suicide collectif. Elle est sulfureuse, compte tenu des connexions barbouzardes et françafricaines de l'Ordre du Temple Solaire (cf. Billets n° 92). La plupart des journalistes présents à l'audience semblent à la fois fuir comme la peste l'hypothèse d'un massacre, et ne pouvoir s'empêcher de suggérer qu'elle est la moins invraisemblable].

Criminalité financière

Le Canard enchaîné, *Une faveur ruineuse de Chirac dévoilée par un ex-lieutenant*, 09/05/2001 : « "Le président de la République m'a signalé sa préférence pour CMA (Saadé)". Cette annotation manuscrite figure au bas d'une note d'octobre 1996 adressée au Premier ministre Alain Juppé. Elle est signée MGM, c'est-à-dire Maurice Gourdault-Montagne, alors directeur de cabinet de Juppé, et concerne la privatisation de la Compagnie générale maritime (CGM). »

Communiqué il y a quelques jours au juge de Nanterre Bernard Augonnet, [...] ce document inédit confirme, sans ambiguïté, le soupçon de favoritisme qui pèse sur l'opération.

À l'époque, deux candidats lorgnaient la CGM. À la CMA, dirigée par les frères Saadé, très proches du Premier ministre libanais, lui-même intime de Chirac, s'opposait l'homme d'affaires Jean-Jacques Augier [...]. En proposant 20 millions – Augier en offrait 50 –, les frères Saadé ont mis la main sur un groupe riche de 800 millions de trésorerie [d'argent public].

Pour ses amis, Chirac a décidément deux grandes qualités : il est fidèle et il est intouchable ».

[L'Arab Bank de Zurich, appartenant à Rafic Hariri, a été l'un des carrefours financiers de la Chiraquie. Et les réseaux libanais sont très branchés Françafrrique. On comprend comment Jacques Chirac est devenu le meilleur "conseiller technique" des privatisations africaines].

Alternatives économiques, *Réglementations*, 05/2001 (Jean de MAILLARD) : « Toutes les transactions financières internationales devraient désormais être obligatoirement traitées par l'intermédiaire de chambres de compensation, des sociétés qui gèrent pour les acteurs financiers leurs échanges internationaux de titres financiers ou de monnaie. Ceci, de manière à proscrire tout flux monétaire ou financier international direct et permettre ainsi la traçabilité permanente des flux financiers. [...] »

Comme l'a montré le livre récent de Denis Robert et Ernest Backes (*Révélation*\$ [...]), ces chambres de compensation conservent la trace des transactions financières mondiales. Elles devraient dès lors être réglementées par une convention internationale prévoyant, d'une part, les garanties qu'elles devraient présenter et, d'autre part, les informations qui devraient accompagner obligatoirement toute transaction internationale. Ce système permettrait aux juges d'obtenir tous les renseignements financiers relatifs à la circulation des capitaux ».

Crimes contre l'humanité

Le Monde, *Rwanda : l'injustice internationale*, 19/05/2001 (Stephen SMITH) : « Seuls les inconditionnels du nouveau régime de Kigali – dominé par le Front patriotique rwandais (FPR), le mouvement armé de la diaspora tutsie – ne se sont pas aperçus que les cérémonies du souvenir étaient dévoyées en rites pénitentiels pour couvrir d'opprobre collectif "les" Hutus et pour culpabiliser la communauté internationale qui avait "laissé faire". »

Un pouvoir tout aussi brutal et "ethniste" que le précédent s'est employé à transformer le génocide en rente de situation morale pour, impunément, réduire les Hutus majoritaires en ilotes, citoyens de seconde zone au fond des collines, et pour persécuter à travers l'ex-Zaïre, d'octobre 1996 à mai 1997, des réfugiés hutus, dont près de 200 000 y trouvèrent la mort. [...].

Malgré ses propres crimes contre l'humanité, l'actuel pouvoir coadministré de fait une justice censée juger le génocide [...]. C'est seulement contraint et forcé, notamment par le juge Bruguière, qui mène l'enquête en France, que le TPIR [Tribunal pénal international pour le Rwanda] va décider, ces jours-ci, s'il ouvre une instruction sur l'attentat contre l'avion de l'ex-président Juvénal Habyarimana, l'événement déclencheur du génocide [...].

Les médias [...] couvrent paradoxalement de silence un tribunal à l'impartialité contestable. [...] Le procès dit des "médias de la haine" [...] est un scandale : les cinquante-neuf numéros de *Kangura* ne sont pas encore traduits et les enregistrements de la RTLTM n'ont toujours pas été transcrits, quand ils n'ont pas été "égarés". [...]

À Bruxelles, loin d'une Afrique chaotique et compliquée, dans le décor familier d'une justice ayant fait ses preuves, quatre acteurs secondaires du crime des crimes contre l'humanité sont jugés "de façon exemplaire". À ce titre, ils méritent l'attention que retient leur procès. Mais la justice belge est-elle à l'abri de la dialectique du mal qui tourmente l'Afrique des Grands Lacs, du seul fait de siéger à 6 000 km de distance ? L'exemplarité porte-t-elle sur la qualité de la justice rendue, ou sur le fait qu'une ancienne métropole juge le drame de son ex-colonie et, à travers ce drame, se juge elle-même ? Enfin, le plus important, à quel titre la justice belge incarnerait-elle davantage l'humanité que le tribunal international spécialement mis en place pour juger le génocide au Rwanda ? Il faut espérer que la réponse n'est pas : en raison de sa "compétence universelle" ».

[Dans cet article commencé en Une du Monde, Stephen Smith s'est surpassé. Il nous est malheureusement impossible de le citer intégralement et de faire une critique précise de cette succession de phrases ciselées, enchâssées, souvent à double ou triple détente. Bien entendu, presque tous les faits que rapporte Stephen Smith sont exacts, parfois après correction : il ne cessait de répéter que 200 000 réfugiés hutus avaient été « massacrés » dans l'ex-Zaïre, alors que ce chiffre est un ordre de grandeur du nombre des disparus d'un exode, de causes multiples, dont des massacres (pour un quart ?) ; c'est toujours insupportable, cela peut effectivement relever du crime contre l'humanité, et l'on a quelque honte à sembler ergoter. Mais les "négationnistes" se battant désormais sur le front du "double génocide", les questions de nombre ne sont pas anodines. Devant les protestations, Stephen Smith a fini par rectifier : ils « trouvèrent la mort ».

En réalité, on retrouve dans cet article, sous forme de strates superposées, toute la vulgate de propagande des Services français. On doit faire certes de grands reproches au régime de Kigali – qui focalise certains ressentiments français. C'est d'une part toujours gênant de trouver ces réquisitoires à Paris et dans Le Monde, qui jouèrent dans le désastre de 1994 un rôle détestable. L'équation, d'autre part, entre le régime d'avant et celui d'après le génocide est une façon subtile d'étayer la thèse du double génocide. Même si, comme tout pouvoir, le régime rwandais instrumentalise la mémoire, réduire à cela ce qui se joue dans les cérémonies du souvenir est insupportable aux rescapés.

Certes, le TPIR est décevant. Mais invoquer en sauveur le juge Bruguière, qui se revendique de la « raison d'État »...

En fait, la savante dialectique vise à minimiser ce qui se passe en Belgique, qui est considérable... et inquiétant. Les militaires français, dont s'est rapproché Stephen Smith, ont en horreur la « compétence universelle », qui oblige tous les pays à se sentir concernés par la sanctions des crimes contre l'humanité. Or la question de l'intégration du principe de compétence universelle dans le droit français est en train de se jouer, via la loi d'adaptation des statuts de la Cour pénale internationale. Il s'agit de moquer cette idée, et d'empêcher que la Belgique, qui a adopté ce principe, ne fasse « exemple » en Europe. M. Smith n'écrit jamais pour rien].

Libération, Insoutenable "cas Pinochet", 18/05/2001 (Didier PÉRON) : « Le Cas Pinochet de Patricio Guzman [...] [met] les spectateurs face à l'horreur d'un régime [...]. [Présenté au Festival de Cannes,] le film donne une large place aux témoignages [insoutenables] des femmes [...]. Les hésitations du gouvernement britannique à extraditer Pinochet semblent, par contraste, encore plus odieuses et il faudrait enfermer Tony Blair plusieurs heures en face de ce film pour qu'il puisse méditer sur la raison d'État ».

[Une idée intéressante, inspirée de la thérapie des chauffards. À défaut de film, on pourrait imposer à ceux qui ont organisé la fuite du général Nezzar la lecture d'une sélection de témoignages sur la torture en Algérie. Et à tous les fêtards du Grand Prix de l'Amitié France-Afrique honorant Mme Sassou Nguesso, le récit des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de son mari].

Le Canard enchaîné, La vilaine histoire d'O, 09/07/2001 (Louis-Marie HOREAU) : « Le général Aussaresses, connu et vénéré sous le nom d'O, est une figure dans l'armée, et dans le monde du renseignement. Il y a deux ans, lorsqu'il a fêté ses 80 ans, tout le gratin des services secrets français lui a organisé une réception dans un restaurant de la rue Saint-Benoît à Paris. Ce fut un des plus beaux rassemblements de barbouzes qu'on ait jamais vus ».

Un peu d'histoire... **Défense et illustration des bienfaits du colonialisme par Jules Ferry (29 juillet 1885)**

Intervention à la Chambre des députés (extraits du JO)

M. Jules Ferry. « M. le ministre des Affaires étrangères [...] [a rappelé] avec simplicité, avec clarté, avec fermeté, à tous les contempteurs de la politique coloniale [...] que la France a des traditions et des droits, qu'il n'est pas permis [...] de rompre la continuité des traditions de la France [...].

Il y a des expéditions coloniales qui sont légitimes et des aventures qu'il ne faut pas craindre de courir, parce que l'honneur, les intérêts, la bonne renommée, l'avenir de la France y sont engagés. [...]

Quant à la [guerre] [...] engagée sur les rivages lointains de Madagascar, une immense majorité ici, prise dans tous les partis, et le Gouvernement en tête, proclame qu'elle est [...] véritablement la plus nationale de toutes celles qu'on a entreprises depuis de longues années. [...]

Un grand pays comme la France [...] a le culte et le souvenir de toutes les grandes choses. [...] Nous avons [...] une politique coloniale d'expansion coloniale qui est fondée sur un système. [...]

Nous n'avons porté notre expansion territoriale que sur les points où la méconnaissance de nos droits et la violation des traités les plus formels nous faisaient un devoir d'intervenir à main armée. [...] Un des reproches de l'opposition [...] est d'avoir répondu aux impertinences des peuples barbares par une trop longue condescendance, c'est d'avoir trop longtemps négocié [...]. Il n'y avait pas de négociation acceptable avec les Hovas [la caste alors dominante à Madagascar] [...]. Les traités de 1841 [...] nous donnent la protection des populations du nord de l'île. [...]

L'honneur de la France exige que l'on ne se laisse pas jouer plus longtemps par un petit peuple barbare ; autrement, c'est la civilisation tout entière qui est compromise dans l'Extrême-Orient. [...]

Notre politique coloniale [...] systématique [...] repose tout à la fois sur des principes économiques et sur des intérêts, sur des conceptions humanitaires de l'ordre le plus élevé, et sur des considérations politiques...

M. Eugène Delattre. « Je crois bien, 20 000 cadavres ! »

M. Jules Ferry. « [...] Cette politique coloniale est un système ainsi conçu, défini et limité [...] [qui] repose sur une triple base économique, humanitaire et politique. [...]

Les colonies sont pour les pays riches un placement de capitaux des plus avantageux. [...] Pour les pays vieux et riches, la colonisation est une des meilleures des affaires auxquelles ils puissent se livrer. [...] La fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché. [...] Là où est la prédominance politique, là est également la prédominance des produits, la prédominance économique. [...]

Je dois également aborder [...] le côté humanitaire de la question. Sur ce point, M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : "Qu'est-ce que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce, sinon une autre forme de barbarie ? [...]" [...]

Je vous défie [...] de soutenir jusqu'au bout votre thèse qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. [...] Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... ».

M. Jules Maigne. « Oh ! Vous osez dire cela dans un pays où ont été proclamés les droits de l'homme ! »

M. de Guilloutet. « C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres ! ».

M. Jules Ferry. « Si l'honorable M. Maigne a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (*Marques d'approbation sur divers bancs à gauche – Nouvelles interruptions à l'extrême gauche et à droite*). [...] »

Quand nous sommes allés à Alger pour détruire les pirateries et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de dévastateurs ? [...]

Est-ce qu'il est possible de nier que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise ? [...] La première règle que la France s'est imposée, que l'Angleterre a fait pénétrer dans le droit coutumier des nations européennes [...] n'est[*-elle*] pas de combattre la traite des nègres, cet horrible trafic, et l'esclavage, cette infamie ? ».

M. Eugène Delattre. « C'est pour cela que vous n'avez pas fait de prisonniers en Chine et au Tonkin ! »

M. Jules Ferry. « [...] Vous avez prononcé une parole offensante pour l'armée française ».

M. Eugène Delattre. « L'armée obéit, le Gouvernement commande ; il est seul responsable ! »

M. Jules Ferry. « [...] [*J'aborde*] le côté politique de la question. Si nous ne devons plus être qu'une puissance continentale, restreignons notre puissance maritime, [...] licencions nos escadres [...]. Cessez de calomnier la politique coloniale et d'en médire, car c'est aussi pour notre marine que les colonies sont faites. [...] Une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. [...] Dites-moi si ces étapes de l'Indo-Chine, de Madagascar, de la Tunisie ne sont pas des étapes nécessaires pour la sécurité de notre navigation. [...] »

Dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux [...], la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence ! [...] C'est abdiquer, [...] c'est descendre du premier rang au troisième ou quatrième. [...] Personne, j'imagine, ne peut envisager pareille destinée pour notre pays. [...]

Le parti républicain [...] a montré [...] aussi bien dans les travaux publics que dans la construction des écoles que dans la politique d'extension coloniale, qu'il avait le sentiment de la grandeur de la France. (*Nouveaux applaudissements au centre et à gauche*). [...] Elle doit [...] être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, [...] elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie [...] ».

[*Ce discours du grand Jules Ferry, l'un des leaders de la gauche modérée, nous a été signalé par la réalisatrice Camille de Vitry. Les lecteurs de Billets y découvriront maintes parentés avec les raisonnements implicites ou explicites des partisans du lien néocolonial : les intérêts, l'honneur, la grandeur de la France, les relais de ses forces aéroportées, les profits de ses entreprises, la « bonne fortune » des bénéficiaires de sa tutelle (Congo-B, Tchad, Djibouti, Comores, etc.).*]

On observera que les « conceptions humanitaires de l'ordre le plus élevé » ne datent pas d'hier (le Rwanda), ou d'avant-hier (le Biafra). De quoi ravir les victimes congolaises d'une politique néocoloniale « systématique », qui a conduit à la réimposition du proconsul Denis Sassou Nguesso. L'interrupteur Eugène Delattre, qui osa rappeler le prix de cette politique, était alors qualifié d'extrême-gauche.

Les troupes d'infanterie de marine ne firent pas plus de prisonniers en Chine ou au Tonkin que leurs héritières durant la bataille d'Alger (1957), aux ordres de Massu et Aussarroux. L'interpellation de Delattre (« L'armée obéit, le Gouvernement commande ; il est seul responsable ! ») pointe un sujet qui demeure tabou : de l'Algérie à la Bosnie et au Rwanda, il est toujours aussi facile de se renvoyer la balle (le pouvoir politique laissant accuser l'armée, et réciproquement), neutralisant ainsi la question de la responsabilité.]

LIRE

Pierre-Henri Bunel, *Mes services secrets : souvenirs d'un agent de l'ombre*, Flammarion, 2001, 418 p.

Pierre-Henri Bunel est cet officier de renseignement, tendance souverainiste, arrêté fin 1998 pour sa trop grande proximité présumée avec le chef des services de sécurité de Milosevic. Comme son ancien collègue Pierre Lethier, mis en cause dans l'affaire Elf (cf. *Billets* n° 90), il commet des "mémoires" apologétiques. Il y a toujours à glaner dans ce genre littéraire, ne serait-ce que parce que les auteurs ont un fort besoin de faire passer un (ou plusieurs) message(s). Nous n'avons guère eu le temps d'entièrement décrypter le copieux opus de Bunel. Mais nous ne pouvions attendre pour signaler à nos lecteurs le chapitre sur l'opération Turquoise, advenue au début de l'été 1994 en "réaction" au génocide rwandais (p. 325-357).

Malgré des considérations historiques erronées ou très contestables, ce chapitre a un double intérêt : il nous éclaire sur le fonctionnement du COS (Commandement des opérations spéciales), qui en cette occasion tourna pour la première fois à plein régime ; il nous démontre que Turquoise était "à double fond", que, derrière un paravent humanitaire archi-médiatisé, le principal souci des hauts responsables politiques et militaires était une « opération dans l'opération » (p. 346).

Bunel relayait le renseignement à l'état-major des armées, au sous-sol du ministère de la Défense (la "fosse"), boulevard Saint-Germain. Il s'est aperçu que ce QG officiel, comme l'état-major de Turquoise au Rwanda, étaient littéralement court-circuités par le dispositif de renseignement et de communication du COS – directement branché sur l'Élysée et son état-major particulier : « nous n'étions que des marionnettes » (p. 351).

Se confirme ainsi une inquiétante aggravation du caractère monarchique de la V^e République, qui avait transpiré lors de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda (cf. *Le Monde*, 21/05/1998 ; *Noir silence*, p. 297-298) : le COS est une garde présidentielle, disposant d'un vivier de plusieurs milliers d'hommes (l'élite des commandos, infanterie de marine et Légion), d'une composante de « coopération civilo-militaire » (p. 333) et d'un système de communication autonome.

Un « sous-groupement spécialisé » du COS, 220 hommes et 5 hélicoptères, était parfaitement opérationnel à l'ouest du Rwanda plusieurs jours avant l'arrivée des régiments officiels de l'opération militaro-humanitaire Turquoise (2 500 hommes). Ceux-ci avaient été écrêtés de leurs équipes de renseignement « pour... laisser place à des journalistes ! » (p. 325) : il fallait qu'une abondance d'images et de prose, habilement "gérée" – « la presse [...] ne posait pas [...] de questions gênantes parce que les journalistes tenaient à leur "accréditation défense" » (p. 352) –, escamote l'activité des commandos de l'ombre.

L'enjeu de leur mission, rendait « très nerveux » « les responsables politiques » (p. 349). C'était, suppose l'auteur, l'exfiltration des gros poissons du Hutu power génocidaire. Le Tribunal pénal international d'Arusha n'aurait hérité, en grande partie, que « de lampistes. D'autres, qui selon toute vraisemblance auraient risqué de faire des révélations gênantes, paraissent avoir disparu ». Ils « auraient sans doute dénoncé le rôle de certains Français afin de se disculper » (p. 354).

« Des témoins sur place avaient remarqué des voyageurs insolites dans les appareils militaires français. À leur arrivée en France, ces passagers quittaient discrètement les aéroports militaires. Mission finie. [...] Selon toute vraisemblance, ces Européens étaient les derniers coopérants à avoir quitté Kigali » (p. 353-354). Pourquoi « étaient-ils restés sur place après l'opération [*d'évacuation*] Amaryllis du mois d'avril 1994 ? » (p. 355-356). Que faisaient-ils, qui ait contraint la France à dresser seule, en urgence, un péplum de camouflage – masquant aussi une complicité de génocide ? Leur action ne datait pas d'hier : dès juillet 1975, « les officines gouvernementales chargées de la coopération en Afrique mirent en place des équipes de spécialistes, disposant de passeports de service ou de passeports diplomatiques, qui noyautèrent les points clés du gouvernement hutu » (p. 329).

« Il n'est pas de secret que le temps ne révèle », conclut Bunel. « Les eaux troubles de la politique de coopération française en Afrique ont tendance à donner la nausée à plus d'un honnête homme » (p. 355-356). Les agents des Services sont instamment invités à « une "cécité" complice », à fermer les yeux sur « les secrets de la coopération civile et militaire », « les allers et retours de sommes pharamineuses qui

s'évaporeraient entre le départ de France et l'arrivée aux destinataires des savanes et des Sahel » (p. 326), « les trafics mêlant les intérêts occultes et communs des acteurs politiques et économiques », ceux « de l'ivoire, de l'or, des diamants, le commerce des armes, des mines antipersonnelles » (p. 327). Si Monsieur Bunel est un « honnête homme », il devrait, plutôt que de sympathiser avec Milosevic, aider son pays à aller jusqu'au soulagement naturel que suggère la nausée.

Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, *Les frères invisibles*, Albin Michel, 2001, 357 p.

Un travail énorme, sans équivalent (malheureusement dénué d'index). La Francmaçonnerie étant quasi intégralement franc-maçonne (la réciproque n'est pas vraie), ceux qui cherchent à la connaître pour mieux la combattre ne pourront faire l'impasse sur cet ouvrage. Ni ceux qui s'inquiètent de la négation de la démocratie par des réseaux parallèles.

Habitée de *Billets*, la Grande Loge Nationale Française (GLNF) est bien entendu à l'honneur. Créée en 1913 par un membre de la Grande Loge suisse Alpina, elle s'est d'abord appelée Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies... Yves Trestournel, son secrétaire général, en est devenu l'« homme-clé ». « Maître de tout. Il sait tout ». À son encontre, Pierre Marion – ex-directeur de la DGSE et ancien haut dignitaire – a des mots inouïs : « *Il est très fort, il a eu l'habileté de lover une organisation [...] dans une société secrète. Allez l'en déloger... Depuis vingt-huit ans qu'il est à la tête de l'obédience, il tient tout le monde* ». Les auteurs expliquent en note qu'ils n'ont pas osé imprimer le mot entre crochets (p. 106). Tout le contexte, où défilent morts brutales et méga-escroqueries, suggère un adjectif d'origine italienne.

Les auteurs ne sont pas hostiles à la démarche d'initiation humaniste de la franc-maçonnerie, dont ils soulignent la richesse rituelle. Mais ses insupportables dérives (qui touchent aussi les deux autres grandes obédiences, le Grand Orient de France, GO, et, à un degré moindre, la Grande Loge de France, GLF) viennent de redoublements malsains du secret. Au secret initiatique, une minorité de frères avides de pouvoir et d'argent ajoute en effet les ententes sur les marchés publics, les magouilles immobilières, les circuits financiers occultes, l'arrangement des procès. Et les services secrets passent leur temps à infiltrer un milieu si propice : « De nombreux agents des services de renseignements extérieurs sont membres de la GLNF, ceux de la sécurité intérieure du Grand Orient et de la GLF » (p. 138). Il arrive à ces agents d'accéder au sommet des obédiences...

« De fait, la corruption s'est installée à grande échelle. [...] On passe de la simple entraide aux promotions triangles [*variante philosophique des promotions canapé*], puis des réseaux à l'économie parallèle ; parfois jusqu'au système mafieux. Racket, menaces, extorsions de fonds, blanchiment d'argent, compromission de juges et d'experts » (p. 142). « Certains maçons, littéralement épouvantés par ce naufrage collectif, estiment que *“le fonctionnement actuel de la franc-maçonnerie porte atteinte à la démocratie”* » (p. 12). D'autant que la GLNF a un recrutement élitiste, et que les ambitieux ne voient pas pourquoi ils se priveraient d'un tel accélérateur de carrière : dans la liste des 120 000 “frères” français, un sous-ensemble s'identifie à l'annuaire des pouvoirs. Tous les pouvoirs : politiques, économiques, financiers, judiciaires, médiatiques (TF1 est à cet égard une caricature), militaires, policiers, nucléaires, etc.

S'en déduit la litanie des scandales de la République : Elf, Crédit Lyonnais, GMF, Urba, Sages, Mnef, ARC, Carrefour du Développement, Cogedim, tour BP, Péchiney, Française des Jeux, cliniques de Marseille, tribunaux de commerce, affaires Méry, Pacary, Noir-Botton, Schuller-Maréchal, Falcone-Gaydamak...

Le maire de Cannes Michel Mouillot (GLNF) s'est retrouvé au cœur de la mise en coupe “fraternelle” de la Côte d'Azur. « Il s'affiche aujourd'hui avec le redoutable financier international, Armando Nano, dont le quartier général est basé aux Caraïbes, en chef de projet immobilier sur l'île du Petit-Moustique ! Dans la même veine, Michel Charasse, un ami de toujours de Michel Mouillot, peste, dans une ahurissante interview accordée à une revue exotique, contre les pays occidentaux cherchant mauvaise querelle à ces pauvres paradis fiscaux : *“C'est l'illustration d'une morale curetonne et jésuitique”* » (p. 82).

Depuis son siège de sénateur, l'ancien intime de Mitterrand demeure l'un des superviseurs du dispositif français d'aide publique au développement. L'Agence française de développement (AFD) en est le pivot. C'est « un fromage (maçon) » (p. 166). Charasse « s'amuse à semer le doute » sur sa propre appartenance maçonnique (p. 259). Mais, comme George W. Bush, il ne laisse aucun doute sur son attachement aux havres de la criminalité financière internationale.

Monaco, par exemple, est très accueillant à d'autres amis de Mouillot. Ainsi Guy Kornfeld. Ce Député Grand Directeur des Cérémonies de la GLNF, membre à vie du Souverain Grand Comité, s'est associé aux Pastor, la plus riche famille du Rocher (36 milliards de FF). Il cumulait avec eux les fonctions de consul : du Bénin, du Maroc, du Pérou, du Rwanda... Las ! « En mai 2000, Guy Kornfeld est interpellé dans une banque monégasque en possession de 3,6 millions de francs sous forme de bons du Trésor volés une semaine plus tôt lors d'une attaque à main armée en Belgique » (p. 87).

Continuons à faire le lien entre la France et l'Afrique. « N° 2 de la GLNF et n° 1 putatif », Jean-Jacques Foellner a été membre de la loge azurée Laurent le Magnifique, « symbole de toutes les dérives ». En 1986, il « a fondé une autre loge sur mesure, dont il était le Vénérable : Bartholdi [...]. À vocation internationale, elle regroupait des Grands Maîtres internationaux, comme le président Omar Bongo ou des hauts dignitaires du Grand Orient d'Italie » (p. 84).

« Un autre membre de Bartholdi [...] est également de tous les bons coups. Il s'appelle William Gauci. [...] Il fonde la loge William Shakespeare, dont le principal objet est d'initier des hauts fonctionnaires étrangers, notamment africains. Ancien militant gaulliste proche du SAC, homme à tout faire de la Générale des Eaux, William Gauci a le profil type du frère de la Côte. Il [...] vient d'être nommé Grand Maître Provincial à Djibouti dont le consul, représentant de la République française, est également de la GLNF. Pour y prêcher la philosophie, sûrement, mais également pour tenter d'y implanter une branche locale du PMU. Maison bien tenue par des maçons, le Pari mutuel urbain confie souvent à des frères le soin d'obtenir des licences à l'étranger. À Madagascar, Jean-Charles Martin (Grand Secrétaire Provincial de la GLNF sur la Côte) et Gérard Fallecker (son Assistant Grand Secrétaire [...]) avaient décroché le marché avant de s'entre-déchirer » (p. 85).

Il n'y a pas que l'affaire Falcone avec l'Angola. « Une précédente vente de matériel sensible, portant sur des appareils perfectionnés d'interception de communication, avait défrayé la chronique. [...] Les trois principaux protagonistes ? Le général Mouton, vice-président de la société Communication et systèmes (CS, ex-Compagnie des signaux, qui, pour travailler dans le secteur de la Défense, est truffée d'anciens des services spéciaux), Raymond Nart, un ancien de la DST [...], et Pierre Falcone en personne. Tous de la famille ! » (p. 180).

« On n'a encore rien trouvé de mieux que la franc-maçonnerie pour synthétiser diplomatie, barbouzerie et business, toujours imbriqués en matière de relations franco-africaines ». « La maçonnerie est devenue un instrument de puissance pour des dirigeants africains qui ont parfois hérité de pays sans frontières ni institutions légitimes. Mieux encore que la tribu, elle permet de quadriller un territoire. À défaut de légitimité, la maçonnerie apporte un semblant de cohérence aux hiérarchies parallèles. Surtout, elle maintient le lien avec l'ancienne puissance coloniale. Et c'est pourquoi il doit être caché » (p. 174).

Pratiquement tous les ministres de la Coopération « sont des frères. [...] Sauf Jean-Pierre Cot, dont la nomination en 1981 fut perçue comme une provocation » (p. 173).

Elf aussi est un « fief trois points » (référence au triangle symbolique). « Parmi les multiples protagonistes mis en cause dans l'affaire Elf, directement ou indirectement, on aurait bien du mal à trouver un profane. L'ex-PDG Loïk Le Floch, peut-être... ». Il fut vite dénié : « *Tarallo me disait que j'étais naïf, que l'important était de circonvier les gens* » (p. 39, 177 et 24).

Pour les présidents d'Afrique francophone, point de salut hors la GLNF : initié seulement au Grand Orient, Pascal Lissouba en a fait la triste expérience. Denis Sassou Nguesso, son heureux rival, « vient d'être intronisé Grand Maître de la Grande Loge de Brazzaville [*affiliée à la GLNF*]. Jusqu'à présent, il n'était que simple maçon, mais un président africain se doit d'être seul maître en sa maison. [...] *“Promotion normale, diagnostique un frère africain. Sassou n'est pas un franc-maçon comme les autres : c'est un dictateur.”* »

Son intronisation s'est faite en présence d'une délégation française de la GLNF qui pour rien au monde n'aurait manqué cet événement. [...] Elle dépêchera ses hauts spécialistes de l'Afrique et du BTP : Jean-François Humbert et Pierre Boireau, anciens dirigeants de chez Bouygues, [...] Jeannou Lacaze [...]. Tous trois membres de la très secrète loge La Lyre, non numérotée dans l'annuaire de la GLNF, de peur que des frères encore ingénus ne puissent en connaître la composition... [*Thierry Imbot appartenait aussi à La Lyre. Fils d'un ancien patron de la DGSE, lui-même de la Piscine, lié à Brenco et Denis Sassou Nguesso, il est “tombé de sa fenêtre”. Cf. LdC, 14/12/2000*]

Sur Internet, des frères se sont émus de l'adoubement d'un tel “bourreau”. [...] Certains en ont soupé du Congo-Brazzaville. [...] *“Alors que les cadavres emplissaient les rues de Brazzaville, tout le monde se réunissait au Gabon voisin comme si de rien n'était, se souvient un membre de la*

GLNF spécialiste de l'Afrique. *C'est surréaliste*". Un autre s'indigne : "Se réunir sous couvert de liens maçonniques alors qu'on s'entre-tue, ce n'est pas admissible".

À Paris, les Grands Maîtres du GO et de la GLNF tentent quand même d'arrêter le massacre. En vain. D'autres frères, membres de l'état-major d'Elf, auraient fait capoter cette tentative de rapprochement : le groupe pétrolier, principal intermédiaire des financements occultes entre la France et l'Afrique, avait misé sur Sassou Nguesso. [...] Le GO en sera réduit à publier un communiqué vengeur : "Les frontières de l'inacceptable ont été franchies au Congo-Brazzaville" (p. 175-176).

La sanglante restauration de Sassou est le dernier fait d'armes de Jacques Chirac. Ce dernier, selon un frère très introduit dans les hautes sphères politiques, « est un pur produit de [Marcel] Dassault », franc-maçon, un « homme génial » qui avait « tissé des relais un peu partout dans l'État » (p. 156). Petit-fils et fils d'initiés, Chirac « a de nombreux relais » dans la franc-maçonnerie. « Des maçons de haut grade affirment qu'il a été initié à la Grande Loge Alpina, une obédience suisse très élitiste » (p. 61). L'hôte de l'Élysée, fils spirituel de Jacques Foccart (l'organisateur de la Françafrique), s'est empressé de démentir cette allégation (*Le Point*, 27/04/2001). Mais les démentis de Jacques Chirac sont comme ses promesses – qui, selon son adage préféré, « n'engagent que ceux qui les reçoivent »...

« Patrick Maugein [est un] frère corrézien, dont la proximité avec Jacques Chirac devient de plus en plus encombrante [cf. Billets n° 89]. Trader spécialiste des matières premières, cet homme d'affaires sait jongler avec les barils de pétrole, les stocks d'or et autres minerais. Il fut longtemps un des envoyés spéciaux de la France auprès d'Omar Bongo. [...] Il est lui aussi membre de la très élitiste loge suisse Alpina. En Afrique, il y a le pétrole, bien sûr, mais aussi le minerai. Ainsi, le Gabon produit et traite sur place de l'uranium extrait dans la région de Mounana (sud-est du pays) à raison de quelque 850 tonnes par an. Il est exporté notamment vers la France, le principal acheteur étant la Cogema, un fief maçon. Certains détournements [de quoi ? d'uranium ?] ont été accompagnés de projets pharaoniques, tel le déplacement de la capitale du Nigeria à Abuja, à 800 kilomètres de Lagos. Dollars et béton [sur une nouvelle étape de la dissémination nucléaire ?] » (p. 179). Ce passage est d'autant plus curieusement elliptique que le reste de l'ouvrage ne l'est pas.

La GLNF a sur les obédiences concurrentes un avantage majeur : elle « est la seule reconnue "régulière" par la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA), qui revendique le rôle de mère de la franc-maçonnerie mondiale. Cela prive les autres « de nombreux réseaux internationaux », alors que les 20 000 membres de la GLNF ont « accès aux 7 millions de frères au-delà de l'Hexagone ». « Depuis une quinzaine d'années, la GLNF tente de récupérer des "parts de marché" sur le continent africain, le GO ayant été longtemps en position dominante ». « La maçonnerie, diffusée dans le monde entier à travers les marins, les militaires et les commerçants, a d'ailleurs été partie prenante de toutes les conquêtes coloniales » (p. 48-49 et 137-138).

La GLNF a décollé au lendemain de la 2^e Guerre mondiale avec « l'installation du siège de l'OTAN à Paris » et l'arrivée de « milliers de militaires américains, canadiens et britanniques, souhaitant pratiquer la maçonnerie de leur pays ». « Les francs-maçons américains (4 millions) représentent les deux tiers des effectifs mondiaux, ils se voient bien prendre l'Europe d'assaut » (p. 91 et 293). Ils jouent un rôle déterminant à Washington, dans l'OTAN et les Services US. D'où ce "paradoxe" : les réseaux Pasqua sont "farouchement" anti-américains, mais leur terre d'élection, la GLNF, est en même temps la principale tête de pont yankee à Paris et en Françafrique.

L'appartenance de quantité de magistrats à la franc-maçonnerie fait désormais problème au regard de la Convention européenne des droits de l'homme. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue par un tribunal impartial. Selon la Cour européenne, l'impartialité doit être objective et « apparente » aux yeux du justiciable. C'est peu compatible avec le secret de l'appartenance maçonnique : les initiés doivent prêter serment « d'observer consciencieusement les principes de l'ordre maçonnique », de n'en jamais dévoiler les « mystères et secrets » sous peine d'un « châtiement qui ne saurait être moindre que d'avoir la gorge tranchée, la langue arrachée par la racine » (p. 202-203).

En février 1998, après une série de scandales dans la police et la justice britanniques, « le gouvernement travailliste a réagi vigoureusement, exigeant que tout policier, tout magistrat, tout fonctionnaire du système pénitentiaire appartenant à une loge en fasse la déclaration solennelle ». Même processus en Italie : « juges et policiers sont désormais tenus de se dévoiler ». Mais, pour un Grand Officier de la GLNF, « le secret est l'un des ressorts profonds de l'être humain. C'est un fantasme des plus puissants ». En France, l'establishment maçon est violemment hostile à la levée du secret d'appartenance (p. 334-341).

Pour les deux auteurs, « que certains juges d'instruction en viennent à trembler de rage à l'idée de voir leurs dossiers atterrir sur le bureau de magistrats maçons qui torpillent leur travail, qu'ils en soient réduits à miser sur des femmes en se disant qu'elles ont statistiquement moins de chances d'être initiées, n'est pas admissible ». « Un siècle après avoir rompu le cordon ombilical avec l'Église catholique, la France peut-elle s'épargner la séparation de la maçonnerie et de l'État ? » (p. 343).

VOIR

Apocalypse Now Redux, de Francis Ford Coppola.

Redux voudrait dire ressuscité. La version d'*Apocalypse Now* primée à Cannes en 1979 avait été raccourcie – le message était sans doute trop insupportable : à peine quatre ans après la fin de la guerre US au Vietnam, Coppola transposait dans ce contexte le roman de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres* (réédité chez Mille et une nuits, 23 F).

Le film raconte le voyage au bout de la nuit d'un capitaine, Willard, chargé de retrouver Kurtz, officier qui a choisi de poursuivre la guerre par ses propres moyens, en dehors de toutes les guerres et au mépris de la hiérarchie militaire. Comme l'écrit Michel Guilloux, « Kurtz a adopté la position la plus logique pour un guerrier de son espèce. Quand n'existe aucune raison, dès lors qu'il s'agit de vaincre dans un conflit où l'on a tort, on doit choisir la terreur pour raison » (*L'Humanité*, 13/05/2001). Voilà qui nous renvoie à la logique d'Aussaresses, dont le livre *Services spéciaux. Algérie 1955-1957* est à lire quoique très désagréable. Mais Aussaresses n'est en rien un officier perdu, il est le fidèle exécutant des ordres de sa hiérarchie, donc du gouvernement français.

Au cœur des ténèbres a été écrit en 1902, en anglais, par un Polonais de nationalité française, Joseph Konrad Korzeniowski. On a dit que c'était une œuvre de pure imagination. C'est totalement faux. Conrad a servi dans la marine marchande. En mai 1890, à 32 ans, il accepte de commander un vapeur belge qui remonte le fleuve Congo. Il tient un journal. *Au cœur des ténèbres* en est la version romancée. Kurtz applique les méthodes en usage à l'époque pour exploiter l'ivoire et le "bois d'ébène" au Congo, dont la propriété a été reconnue au seul roi Léopold de Belgique lors du congrès de Berlin de 1885. Ces méthodes, littéralement épouvantables, sont décrites par l'américain Adam Hochschild dans son livre *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié* (Belfond, 1998).

Au cœur des ténèbres est une parabole. La clef en est fournie par le livre majeur du Suédois Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes* – écrit avant le génocide rwandais (1992), traduit après (*Le serpent à plumes*, 1998, cf. *Billets*, n° 86). « *Exterminez toutes ces brutes* » est la dernière phrase du rapport de Kurtz sur la mission civilisatrice de l'homme blanc parmi les sauvages d'Afrique.

Le sous-titre du livre est encore plus éclairant : *L'odyssée d'un homme au cœur de la nuit et les origines du génocide européen*. Selon Lindqvist, Hitler n'a fait que transposer en Europe les théories et les méthodes pratiquées précédemment par les pays européens (Allemagne bismarkienne comprise) pour exterminer les « races inférieures » (ainsi que les qualifie, entre autres, notre grand Jules Ferry).

Des fantômes, il en apparaît dans le film de Coppola sous la forme d'une famille de colons français attachée à sa plantation et au passé colonial. Manière de rappeler que sans la guerre d'Indochine (1945-1954), il n'y aurait pas eu de guerre américaine au Vietnam. Le 6 mars 1946, la France reconnaissait la République du Vietnam, puis torpillait cet accord tandis que Ho Chi Minh venait à Paris en négociant les suites : elle suscitait une république autonome de Cochinchine, avant de bombarder Haiphong (Philippe Devillers, *Paris, Saïgon, Hanoï, les archives de la guerre 1944-1947*, Gallimard, 1988).

C'est ainsi qu'Henri Martin, jeune soldat venu de la Résistance, se retrouve sur un bateau avec des miliciens pétainistes et des prisonniers allemands recyclés dans la Légion : il remonte la rivière de Saïgon, où flottent les cadavres d'innocents paysans massacrés par les légionnaires. Pendant ce temps, la courageuse aviation française mitraillait les jonques ravitaillant en riz le nord du pays : affamez tous ces indépendantistes ! (cf. Jean-Luc Einaudi, *Vietnam ! La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Le Cherche Midi).

Face à tous ces "sauvages" (indochinois puis algériens, camerounais, etc.), la réconciliation s'était accélérée entre Gaullistes et Pétainistes, Français et Allemands, tous Européens. Au prix de combien de morts ? Qu'en disent les historiens distanciés, si chers à MM. Jospin et Chirac ?

Sauf rarissimes exceptions, ce ne sont pas eux qui ont bousculé les amnisties empilées jusqu'à l'amnésie, autorisant les réitérations somnambules. C'est un Einaudi, non historien, qui a dénoncé le verrouillage exorbitant des archives. Quand les "civilisés" enfouissent leur barbarie, la quête de la vérité est, plus que jamais, une militance.

Sur nos massacres coloniaux et néocoloniaux, ce n'est pas non plus demain la veille que le cinéma français permettra la production et la diffusion, non confidentielle, d'un *Apocalypse Now*.

Noir procès

Les Arènes, 385 p., 128 F

Les trois jours d'audience du procès pour "offense à chef d'État" intenté par Denis Sassou Nguesso, Idriss Déby et Omar Bongo à l'auteur et l'éditeur de *Noir silence*, François-Xavier Verschave et Laurent Beccaria les 28 février, 6 et 7 mars 2001. Comme si vous y étiez.

Les accusés ont eu à affronter les stratégies et sarcasmes des avocats des "chefs d'État", Me Vergès et Cie. Avec leurs propres avocats (Mes Bourdon, Comte, N'Thépe et Toledano), ils ont fait mieux que se défendre. Surtout, ils ont été épaulés par une formidable escorte de témoins, certains au péril de leur vie. Les pressions subies avant le procès, les menaces proférées depuis, les représailles engagées (au Tchad notamment), montrent qu'il ne s'agissait pas d'une joute littéraire : un système criminel franco-africain était venu chercher auprès de la justice française une caution à la prolongation de sa "licence", contestée par l'effraction du "noir silence". Un jugement historique a démonté leur privilège.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Juin 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>